

NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE
Programme d'Appui aux Partis Politiques en Haïti

Module

1

La Démocratie



Port-au-Prince- Novembre 2002

NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE FOR INTERNATIONAL AFFAIRS

Manuel de Formation pour la Démocratie

L'édition de ce module a été réalisée avec l'appui financier de la USAID et le Bureau des Affaires Publiques de l'Ambassade Américaine.

Introduction

La démocratie n'est pas un fait, non plus des événements qui se passent dans une société. La démocratie est un système politique dans lequel des citoyens et des citoyennes participent activement dans les affaires publiques et le gouvernement conduit la société selon les lois et la Constitution.

Pour maximiser son rôle dans la consolidation de la démocratie, la citoyenneté doit vivre une culture démocratique basée sur des valeurs tels que la tolérance et l'égalité, connaître ses droits et comprendre ses devoirs en tant que citoyen et citoyenne. En tant qu'électorat, la citoyenneté participe activement dans les processus électoraux pour élire ses représentants qui vont les gouverner à travers des institutions de l'état.

Le présent manuel de formation est le premier d'une série de modules destinée aux membres des partis politiques participants au programme de l'Institut National pour la Démocratie et les Affaires Internationales (NDI) pour l'intention des partis politiques. Ce programme est financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Il traite les concepts démocratiques en vue de renforcer les connaissances et les capacités des participants au programme.

Ce manuel a été préparé par Julie Léonard, Fabiola Cordova et Eduardo Colindres. Il contient deux documents en annexe pour aider la retransmission des idées clés du module au niveau local. Ce module est basé sur le guide « Démocratie Pour Tous », formulé par STREET LAW INC. en 1996. Le NDI remercie STREET LAW INC. pour permettre l'utilisation de quelques sections du guide « Démocratie Pour Tous » dans son programme à l'intention des parties politique en Haïti.

L'Institut Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) est une organisation à but non-lucratif oeuvrant pour étayer et étendre la démocratie dans le monde entier. Possédant le support d'un réseau mondial d'experts volontaires, NDI offre de l'aide pratique aux leaders civiques et politiques promouvant les valeurs, pratiques et institutions démocratiques. NDI collabore avec des démocrates dans toutes les régions du monde pour édifier des organisations politiques et civiques, sauvegarder les élections, et promouvoir la participation des citoyens, la liberté et la responsabilité au sein des gouvernements.

Table de Matières

Introduction	iii	Participation de la Société Civile	39
		Participation à la Politique de Parti	41
		Comment les Citoyens Peuvent Influencer	
		la Politique du Gouvernement	42
		Responsabilités envers autres Citoyens	43
C H A P T E R 1		C H A P T E R 4	
Définir la démocratie	1	Les Elections et le Scrutin	45
Démocratie et Pouvoir	1	Qui Peut Voter ?	45
Types de Démocratie	3	Les Partis Politiques et les Elections	46
Différence entre Démocratie et Dictature	5	La Démocratie Pluraliste	46
Types de Démocratie Représentative	6	Les Candidats à une Election	47
Principes Fondamentaux	7	Les Elections Libres et Equitables	47
Les Panneaux Fondamentaux	8	Fréquence des Elections	49
La Démocratie et Vous	12	Procédure du Vote	50
		Tolérance Politique et Elections	52
C H A P T E R 2		Après le Vote	54
La Constitution et Déclaration de Droits	15	Les Partis Politiques	54
Structure du Gouvernement	15	A N N E X E S	
L'Abus de Pouvoir	19	Techniques de formation	62
Responsabilité et Transparence	19	Résumé du module pour retransmission à	
Mécanismes Internes de Limitation des		la base	64
Abus de Pouvoir	21		
Mécanismes Internationaux de Limitation			
des Abus de Pouvoir	26		
C H A P T E R 3			
Définir les Droits Humains	29		
Les Différentes Catégories de Droits	30		
Comment les Droits Humains Contribuent			
au Succès de la Démocratie	32		
Conflit de Droits	35		
Qu'est-ce que la Participation du Citoyen	36		
S'Informer	38		

Qu'est-ce que la Démocratie ?

Qu'est-ce que la démocratie ? Démocratie vient des substantifs grecs « demos », qui signifie « le peuple », et « kratos » qui veut dire « autorité ». Il existe plusieurs définitions de la démocratie parmi lesquelles « un gouvernement qui est dirigé avec le libre consentement du peuple », ou « un système de gouvernement où l'autorité suprême revient au peuple ». La définition la plus courante est « le gouvernement par le peuple ». Ce chapitre examine les différents types de démocratie et les grands principes sur lesquels elle est fondée.

AU SOMMAIRE

A. Définir la démocratie

B. Définir le pouvoir

C. Types de démocratie

D. Différence avec
dictature

E. Démocratie
représentative

F. Principes
fondamentaux

G. Panneaux indicateurs

H. La démocratie et vous

B. Démocratie et Pouvoir

Généralement, le pouvoir est la capacité de porter les gens à changer de comportement suivant la volonté de celui qui le détient. La démocratie est un système de pouvoir organisé. Dans ce cas, le mot « pouvoir » signifie que le gouvernement a la capacité de contrôler et d'influencer les comportements et les activités des gens. Dans une démocratie, le gouvernement est mandaté par les citoyens pour exercer le pouvoir. Ce mandat démocratique donne au gouvernement le pouvoir de gouverner en faisant adopter et appliquer les lois. Ce gouvernement adopte les lois qui sont habituellement définies dans le cadre d'une constitution. Il fait appliquer les lois en contrôlant l'armée, la police et les tribunaux. Par exemple, les juges ont le pouvoir de condamner les criminels à des peines d'emprisonnement. Ce pouvoir provient de la reconnaissance par les citoyens que cela fait partie des responsabilités d'un juge.

Dans une démocratie, les citoyens acceptent d'être dirigés par le gouvernement parce qu'ils pensent que c'est la meilleure chose à faire.

En d'autres termes, ils considèrent le gouvernement, ses lois et ses actes, comme l'exercice d'un pouvoir légitime. Un gouvernement a un pouvoir légitime lorsque les citoyens l'acceptent, le respectent et estiment les lois qu'il adopte sont justes et morales. Le pouvoir illégitime est un pouvoir qui n'est ni reconnu ni accepté par la majorité de la population. Un gouvernement illégitime n'a habituellement pas le soutien du peuple et ses lois et actions sont souvent remises en cause par les citoyens : émeutes, manifestations et autres actes de désobéissance civile. La légitimité est donc la pierre angulaire du pouvoir.

EXERCISE 1 Qui va gouverner les naufragés ?



Vingt-six personnes, 15 adultes, dont 8 hommes et 7 femmes, et 11 enfants moins de 18 ans, sont à la dérive dans l'océan après que leur bateau eut coulé pendant un terrible orage.

Au bout de cinq jours, ils arrivent enfin sur une île déserte. Il y a de la nourriture et de l'eau, mais elle est inhabitée. Que doivent ils faire pour survivre jusqu'à ce que les secours arrivent ?

Tout le monde est d'accord qu'il faudrait des règles de façon à pouvoir s'entendre et vivre en sécurité. Mais qui va les élaborer.

‡ **Pierre, 35 ans, est le premier a prendre la parole :**

« Je suis le plus agé et le plus fort, donc je sais le mieux comment nous protéger ! A partir de maintenant, c'est moi qui établirait tous les règlements. »

‡ **Annie (12 ans) n'est pas d'accord :**

« Tout le monde, y compris les plus jeunes devrait décider et approuver chaque règle ! Leurs opinions comptent aussi. Tout le monde doit participer. Et on n'a pas besoin de gens autoritaires pour nous donner des ordres ! »



‡ **Raphaël (20 ans) a une autre opinion :**

« Nous sommes trop nombreux pour que tout le monde participa à chaque décision ! Nous risquons de passer tout notre temps à discuter ! Il faudrait plutôt que nous élisions des gens pour nous représenter. Nous pouvons tous être des représentants, mais nous devons être élus. »

‡ **Tina (30 ans) pense que certains sont trop jeunes pour prendre des décisions :**

« Je suis d'avis que les adultes votent et élaborent des règles pour ceux de moins de 18 ans. »

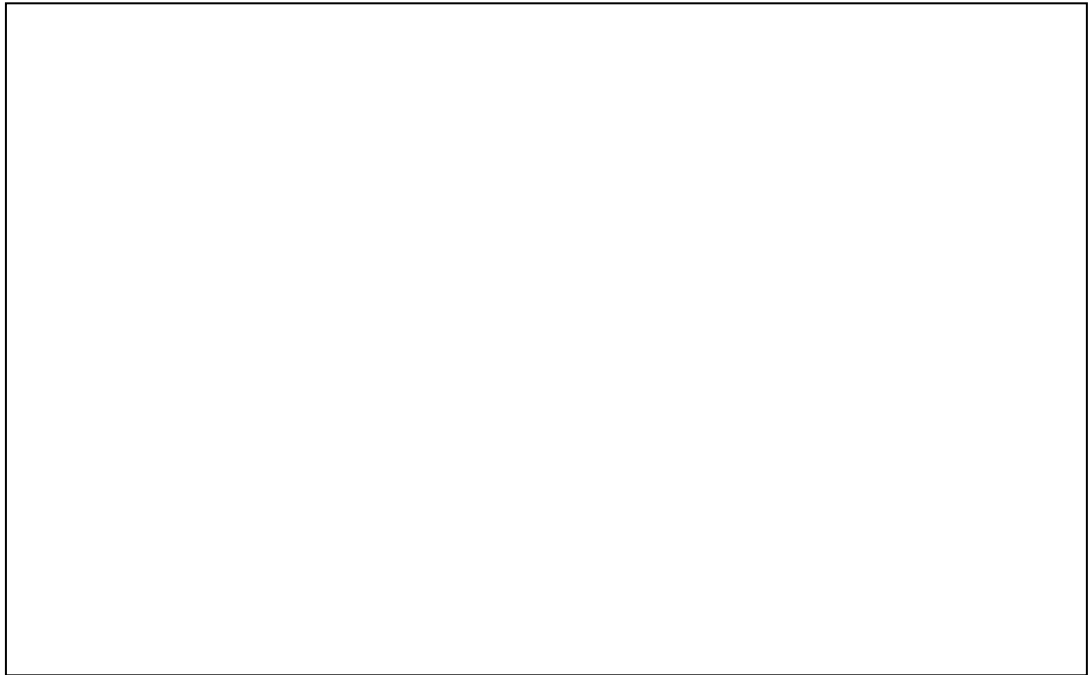
1. Mettez-vous en situation et presentez les arguments des différentes personnes dans un jeu de rôles.
2. Quels sont les avantages et les inconvénients des propositions de chacun ?
3. Quelle proposition se rapproche le plus à votre opinion ? Justifiez votre réponse.
4. A votre avis, quelle proposition débouchera sur un gouvernement qui pourra être qualifié de démocratique ? Justifiez votre réponse.

C. Types de Démocratie

Il y a deux grands types de démocratie : 1) directe, et 2) indirecte ou représentative. Pour comprendre la différence entre la démocratie directe et représentative, il est utile de prendre des exemples.

La démocratie directe

Dans la Grèce antique, les Athéniens pratiquèrent l'une des premières démocraties directes. Dans une démocratie directe, le peuple participe personnellement au gouvernement. La majorité des activités quotidiennes du gouvernement étaient assurées par un conseil de 500 citoyens. Toutes les questions importantes, même si le conseil décidait, étaient soumises aux voix à une assemblée composée de tous les citoyens.



La démocratie directe de la Grèce était considérée comme une forme idéale de démocratie car elle exigeait un niveau élevé de participation de la part de chaque citoyen. Pourtant ce système était loin d'être parfait. Les femmes, les esclaves et les étrangers en étaient exclus car ils n'étaient pas considérés comme de citoyens. Par ailleurs, il fallait beaucoup de temps pour prendre la moindre décision, car il fallait voter sur pratiquement tout.

Aujourd'hui, il est impossible qu'un pays fonctionne au niveau national avec un système de démocratie directe. La plupart des pays comptent des millions de citoyens, et il serait impossible si chacun participait personnellement et directement dans toutes les décisions du gouvernement. Certains pays présentent encore quelques aspects de la démocratie directe. Parfois, on demande à tous les citoyens d'un pays de se prononcer sur une question spécifique. Ce type de consultation se rapproche beaucoup de la démocratie directe. Des autorités locales, de petites collectivités, voire communes ou sections communales, peuvent également permettre à tout le monde de se réunir pour voter sur certaines questions. C'est la démocratie directe au niveau locale.

**EN
HAÏTI**

Nous avons
une démocratie
représentative

La démocratie représentative

Dans une démocratie représentative, le peuple élit des représentants qui sont chargés de gouverner le pays à jour le jour et de prendre des décisions sur des questions importantes comme l'élaboration et l'application des lois. Quand les représentants prennent des décisions, ils expriment la volonté du peuple. Dans une démocratie, ces

représentants doivent répondre de leurs actes devant le peuple à l'occasion d'élections régulières. Lors de ces consultations, le peuple exprime son accord ou son désaccord en votant pour ou contre le représentant. En Haïti, nous avons une démocratie représentative (*Constitution Art 59*).

D. Différence entre Démocratie et Dictature

Dans une dictature, une personne ou un petit groupe de personnalités politiques détiennent le pouvoir. Le dictateur fait la loi. Celui-ci ou ceux qui dirigent le pays ne répondent pas de leurs actes devant le peuple.



Toutes les dictatures sont autoritaires : ce sont des gouvernements au sein desquels les détenteurs du pouvoir ont une autorité absolue sur le peuple. De tels gouvernements ne permettent pas qu'on remette leurs décisions en cause. Des droits tels que la liberté d'expression, de réunion et de la presse sont fréquemment violés.

Les dictatures modernes sont aussi souvent totalitaires, ce qui signifie que le gouvernement tente de contrôler tous les aspects de la vie des individus, pas seulement les affaires publiques. De tels gouvernements commettent souvent des violations des droits de l'homme.

Les gouvernements autoritaires ou totalitaires peuvent être contrôlés par l'armée ou par un petit groupe de civils. Haïti a connu pendant de nombreuses années de son histoire des régimes dictatoriaux.

EXERCISE 2

**DESSINEZ L'ARBRE DE LA DEMOCRATIE :
QU'EST CE QUE LA DEMOCRATIE POUR VOUS ?**

1. Dessinez un arbre de la démocratie et inscrivez le mot « démocratie » sur ton tronc.
2. Quels sont les fruits ou les avantages de la démocratie ?
3. Dessinez six fruits de la démocratie qui pendent aux branches de l'arbre et attribuez un nom à chacun d'eux.



E. Différents Types de Démocratie Représentatives

Il existe différents types de démocraties représentatives. On distingue les démocraties parlementaire, présidentielle et une association des deux. Ces types de démocratie sont définis en fonction de la relation existant entre le pouvoir législatif (élaboration de lois) et le pouvoir exécutif qui veille à l'application des lois. En Haïti, nous avons une démocratie à régime présidentiel et parlementaire mixte.

1. Démocratie parlementaire

Dans une démocratie parlementaire, les électeurs élisent des représentants à un organe législatif, dit parlement ou congrès. Les membres du parlement choisissent ensuite quelqu'un pour diriger l'organe exécutif du gouvernement. C'est habituellement le Premier ministre. Ce dernier est souvent le leader du parti qui a la majorité au parlement. Une fois qu'il a été nommé, il choisit les ministres de son Cabinet parmi les membres du corps législatif. Ainsi, le pouvoir exécutif fait partie du pouvoir législatif du gouvernement.

2. Démocratie présidentielle

Dans une démocratie présidentielle, les pouvoirs législatif et exécutif du gouvernement sont indépendants l'un de l'autre. Les électeurs élisent des représentants à un organe législatif. Par ailleurs, ils choisissent le chef du pouvoir exécutif, le président. Ce dernier remplit ses fonctions pendant une durée déterminée. Il n'est pas soumis au contrôle direct du corps législatif bien que celui-ci puisse exercer un contrôle sur son pouvoir. De même, le président peut exercer un contrôle sur le pouvoir du parlement. Cela s'appelle un système de « freins et contrepoids ». Dans une démocratie présidentielle, il est possible que le président soit d'un parti politique et que la majorité de l'assemblée appartienne à un autre.

3. Démocratie à régime présidentiel et parlementaire mixte

Les démocraties parlementaires et présidentielles présentent des avantages et des inconvénients. Les gouvernements à régime parlementaire mettent habituellement moins de temps à adopter les lois car il y a moins de désaccords entre les pouvoirs exécutif et législatif. Selon ceux qui préfèrent les démocraties présidentielles, les désaccords

EN HAÏTI

Nous avons
une
démocratie
régime
présidentiel
et
parlementaire
mixte

entre les organes du gouvernement sont positifs car de cette façon ils se freinent et se contrebalancent mutuellement. Aussi, dans les démocraties parlementaires, il n'existe pas de séparation claire des pouvoirs et les mécanismes d'équilibre sont beaucoup moins efficaces. Aujourd'hui, la plupart des gouvernements du monde ont un régime parlementaire.

Certains pays ont une démocratie semi-parlementaire et semi-présidentielle. En Haïti, par exemple, il y a un président qui est élu par le peuple et un Premier ministre issu du parti majoritaire à l'Assemblée Nationale. À défaut de cette majorité, le Président de la République choisit son Premier Ministre en consultation avec le Président du Sénat et celui de la Chambre des Députés (Annexe 1, art. 137 de la Constitution).

F. Principes Fondamentaux de la Démocratie

La démocratie existe dans un pays parce que le peuple y croit et met ses principes en pratique. Les principes démocratiques sont définis comme étant les idées que la plupart des gens considèrent essentielles dans une démocratie, en respectant au même temps les idées de les minorités. Nous les appellerons les « panneaux indicateurs » de la démocratie parce que lorsque nous les voyons, ils constituent des signes que le pays est sur la voie de la démocratie.

EXERCISE 3 SUR LA ROUTE DE LA DEMOCRATIE

Imaginez que vous êtes sur une route, en chemin pour un pays où existe une démocratie parfaite. Cette route comporte beaucoup de mauvais tournants, de bosses et de dangers qui rendent difficile l'accès à cette démocratie parfaite. Toutefois, il y a des panneaux sur le chemin qui vous indiquent la bonne direction. Ils citent les principes fondamentaux qui soutiennent le peuple dans une démocratie. Vous êtes bien décidé à trouver ce pays à la démocratie parfaite.

Divisez-vous en groupes et :



1. Sur la carte intitulée « Route de la démocratie », donnez un nom à votre « démocratie parfaite » dans l'espace prévu à cet effet.
2. Dressez la liste des principes fondamentaux de la démocratie sur une feuille de papier. Ensuite, remplissez les panneaux numérotés le long de la route afin de donner des informations sur les principes fondamentaux de la démocratie. Ces panneaux doivent énoncer des principes essentiels nécessaires à l'existence d'une démocratie parfaite.

3. Dressez la liste des facteurs qui vous empêchent de parvenir à la démocratie parfaite. Dessinez sur le panneau l'un de trois sigles qui annoncent : (les mauvais tournant, les obstacles et les dangers sur la route. Ces panneaux indiquent les difficultés pour parvenir à la démocratie.
 4. Au bout de la route se trouve la démocratie parfaite. Dressez la liste des avantages dont bénéficiera le peuple dans votre démocratie parfaite dans l'espace prévu à cet effet sur la carte.
 5. Comparez la carte de votre groupe à celles des autres. Avez-vous identifié les mêmes panneaux, obstacles, dangers et avantages que les autres ?
-

G. Les Panneaux Fondamentaux de la Démocratie

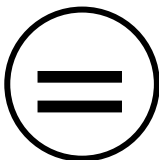
Des gens du monde entier ont identifié les principes fondamentaux qui doivent être présents pour permettre l'existence d'un gouvernement démocratique. Dans une société démocratique, ces principes sont souvent intégrés à la constitution ou à la déclaration des droits. En dépit du fait qu'aucun pays démocratique n'est exactement identique à un autre, les peuples des démocraties appuient un grand nombre des principes fondamentaux similaires et souhaitent jouir des mêmes avantages de la part de leur gouvernement. Des exemples de ces principes, appelés les indicateurs de la démocratie, qui seront utilisés dans ce manuel, sont présentés ci-dessous.

Participation des citoyens



L'un des indicateurs le plus fondamental de la démocratie est la participation des citoyens au gouvernement. Elle constitue le rôle clé des citoyens dans une démocratie. Il ne s'agit pas seulement d'un droit mais aussi d'un devoir. La participation des citoyens prend des formes très diverses parmi lesquelles : se présenter aux élections, voter, s'informer, débattre des problèmes, assister à des réunions d'associations locales ou civiques, être membre d'associations bénévoles privées, payer des impôts et même contester. La participation permet de construire une meilleure démocratie.

Égalité



Les sociétés démocratiques mettent l'accent sur le principe de l'égalité des personnes. L'égalité signifie que tous les individus ont les mêmes droits, des chances égales et qu'ils ne peuvent faire l'objet de discrimination pour des raisons de race, de religion, d'affiliation politique, de sexe, de condition de naissance ou d'origine sociale.

Tolérance Politique

Les sociétés démocratiques sont politiquement tolérantes. De ce fait, même si c'est la majorité qui dirige dans une démocratie, les droits de la minorité doivent être protégés. Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent avoir le droit de s'organiser et de donner leur avis. On appelle parfois les minorités « l'opposition » car ceux qui la composent sont susceptibles d'avoir des idées différentes de la majorité. Individuellement, les citoyens doivent également apprendre à être tolérants vis-à-vis des autres.



Une société démocratique est souvent composée de gens venant de différents groupes culturels, raciaux, religieux et ethniques qui ont des points de vue différents de la majorité de la population. Une société démocratique est enrichie par la diversité. Si la majorité refuse d'accorder des droits à l'opposition et la détruit, elle détruit aussi la démocratie.

L'un des buts de la démocratie est de prendre les décisions qui conviennent le mieux à la société. Pour y parvenir, le respect de toutes les personnes de leurs opinions est nécessaire. Il est probable que les décisions seront mieux acceptées si tous les citoyens ont eu le droit d'en discuter et de les remettre en cause.

Quand il y a la tolérance, la démocratie permet de maintenir, organiser et résoudre les conflits qui existent dans une société par des voies pacifiques. La démocratie rejette la violence comme mécanisme de solution des conflits et divergences entre les composantes de la société.



Responsabilité

Dans une démocratie, les responsables élus et nommés ont une obligation de rendre des comptes au peuple. Ils doivent prendre des décisions et s'acquitter de leurs devoirs en fonction de la volonté et des souhaits du peuple.

Transparence

Pour que le gouvernement puisse répondre de ses actes, il convient que le peuple ait connaissance des activités du gouvernement et de la politique qu'il adopte. Cette ouverture s'appelle la « transparence » du gouvernement. Un gouvernement qui pratique la transparence tient des réunions publiques. Dans une démocratie, la presse et le peuple sont en mesure d'obtenir des informations sur les décisions qui sont prises.



Élections Régulières, Libres et Équitables

Pour exprimer leur volonté, les citoyens peuvent, entre autres, élire des responsables pour les représenter au gouvernement. Dans une démocratie, il faut que ces élus ne soient pas corrompus et ne soient pas menacés à l'encontre des citoyens pendant ou avant des élections, car cela serait contraire aux principes de la démocratie.



Dans une démocratie, des élections sont organisées à intervalles réguliers (quelques années). La participation aux élections ne doit pas se fonder sur la fortune d'un citoyen.

Pour que les élections soient libres et équitables, il convient que la majorité des citoyens adultes aient le droit d'être candidats à des responsabilités gouvernementales. Par ailleurs, il ne devrait pas y avoir d'obstacles qui rendraient la tâche des électeurs difficile.

Liberté Économique



Dans une démocratie, le peuple doit jouir d'un certain degré de liberté économique. propriété et des entreprises privées. Il est généralement admis que la démocratie doit permettre l'existence de marchés libres et que l'État ne devrait pas contrôler totalement l'économie. Selon certains, il devrait jouer un rôle plus important dans les pays où la distribution des richesses est très inégale.

Souveraineté et Identité Nationale



Un État et une société démocratique reposent sur le concept de la souveraineté du peuple, c'est à dire que le peuple décide librement de son destin, établit les normes, principes, règles qui, sous forme de lois, régulent ses relations.

Les citoyens et dirigeants d'un pays définissent également de façon souveraine l'identité nationale. Cette identité doit être le fruit d'une discussion ample et ouverte qui aboutisse à la liberté et au développement de la société, dans son ensemble, ainsi que de celui de chacune de ses composantes. Une part de l'identité nationale est composée par les idées qui reflètent la pensée majoritaire tout comme celle des minorités. Ainsi se crée et s'exprime la volonté populaire qui contient aussi bien les points de vue sur lequel il existe un consensus que ceux sur lequel il y a désaccord.

Contrôle des Abus de Pouvoir



Les sociétés démocratiques font leur possible pour empêcher tout responsable élu d'abuser de son pouvoir. La corruption fait partie des abus les plus courants. Elle se produit quand les responsables gouvernementaux utilisent de fonds publics pour leurs intérêts personnels ou exercent le pouvoir illégalement.

On emploie des méthodes diverses pour se protéger contre de tels abus. Fréquemment, le gouvernement est structuré de façon à limiter le pouvoir de chaque organe du gouvernement; à garantir l'indépendance des tribunaux et des organismes habilités à prendre des mesures contre tout acte illégal de la part d'un responsable élu ou d'un organe du gouvernement; à permettre la participation des citoyens et l'organisation d'élections; et à freiner les abus de pouvoir de la police.

Déclaration des Droits



Beaucoup de pays démocratiques décident également de se doter d'une déclaration des droits pour protéger le peuple contre les abus de pouvoir. Il s'agit d'une liste intégrée à la constitution d'un pays, les tribunaux ont le pouvoir de faire respecter ces droits. Une déclaration des droits limite le pouvoir du gouvernement et peut également

Accepter les résultats d'élections honnêtes



Lors d'élections démocratiques, il y a des perdants et des gagnants. Souvent, les meilleurs qu'ils refusent d'accepter les résultats de l'élection. Cela va à l'encontre des principes démocratiques. Les refus d'accepter les résultats d'une élection peut se traduire par un gouvernement inefficace qui ne peut pas prendre de décisions. Cela peut même déboucher sur la violence.

Droits de l'Homme



Toutes les déclarations s'efforcent de respecter et de protéger les droits de l'homme. Ce sont des valeurs qui reflètent le respect de la vie et de la dignité humaine. La démocratie met l'accent sur la valeur de tout être humain. Parmi les droits de l'homme figurent la liberté d'expression, d'association, de réunion, la liberté religieuse, le droit à l'égalité et le droit à l'éducation.

Multipartisme



Pour que le multipartisme existe, il faut que plusieurs partis politiques participent aux élections et jouent un rôle dans le gouvernement. Le pluralisme permet au parti qui remporte les élections d'avoir une opposition. Cela procure au gouvernement des opinions différentes sur les problèmes. En outre, le pluralisme offre un choix de quand un pays a un parti unique, cela se traduit par une dictature.

La Suprématie du Droit



Dans une démocratie, nul n'est au-dessus de la loi, pas même un roi ou un président élu. C'est ce qu'on appelle la suprématie du droit. Cela signifie que tout le monde doit obéir à la loi et répondre de ses actes en cas de transgression. La démocratie implique aussi que la loi doit être appliquée de façon égale, équitable et sans exception. C'est ce qu'on appelle parfois « les garanties d'une procédure légale et régulière ».

EXERCISE 4

DEMOCRATIA EST-ELLE SUR LA VOIE DE LA DEMOCRATIE ?

Etudiez les situations suivantes et décidez si chacune est un signe que Democratia est sur la voie de la démocratie. Justifiez vos réponses.

Identifiez un ou plusieurs indicateurs correspondant à chaque situation parmi ceux qui se trouvent ci-dessous.

1. Le corps législatif a voté une loi rendant la scolarité obligatoire pour les enfants âgés de 4 à 16 ans. Des écoles publiques sont mises à disposition de la population.
2. Les membres de l'une des églises locales ont organisé un forum politique et ils ont permis uniquement à des représentants d'un seul parti politique d'y assister.
3. Le parlement a fait construire une galerie dans l'hémicycle pour que des visiteurs puissent assister aux séances.
4. La constitution requiert des élections présidentielles tous les cinq ans.

5. Les enseignants des écoles de Démocratia n'aiment pas leurs conditions de travail et décident de se mettre en grève.
 6. La police a arrêté un criminel connu et lui a tiré dessus. Il n'avait pas opposé de résistance mais il avait tué plusieurs personnes.
 7. La constitution stipule que seules les personnes âgées de plus de 18 ans et vivant dans le pays depuis plus d'un an ont le droit de vote.
 8. Une loi requiert que tous les citoyens actifs appartiennent à un syndicat.
 9. La constitution requiert que tous les adultes actifs paient une modique somme d'argent lorsqu'ils votent afin de participer au financement du coût des élections.
 10. Les personnes condamnées à des peines de prison ne peuvent se présenter aux élections.
 11. Un parti politique qui perd les élections exige que d'autres élections aient lieu immédiatement.
 12. Le président est tenu de faire un compte rendu au peuple une fois par an afin d'expliquer ce qu'il a fait et ce qu'il prévoit de faire pour l'année suivante.
 13. Le gouvernement fixe le « juste prix » de tous les produits alimentaires vendus dans le pays.
-

I. La Démocratie et Vous

Le concept de gouvernement démocratique est différent en fonction des personnes. Presque tout le monde a des attentes différentes d'un gouvernement démocratique. Qu'attendez-vous que la démocratie fasse pour un pays? Qu'attendez-vous que la démocratie fasse pour vous? Qu'est-ce qu'une démocratie ne peut faire pour un pays? Qu'est-ce qu'elle peut faire pour vous?

Chaque pays a sa propre culture, sa langue, son histoire, son art, ses habitudes de travail, ses croyances et ses coutumes. Au sujet du gouvernement et de l'autorité, on retrouve dans toute culture de croyances, des idées et des attitudes que sont habituellement apprises à la maison, dans la collectivité et à l'école.

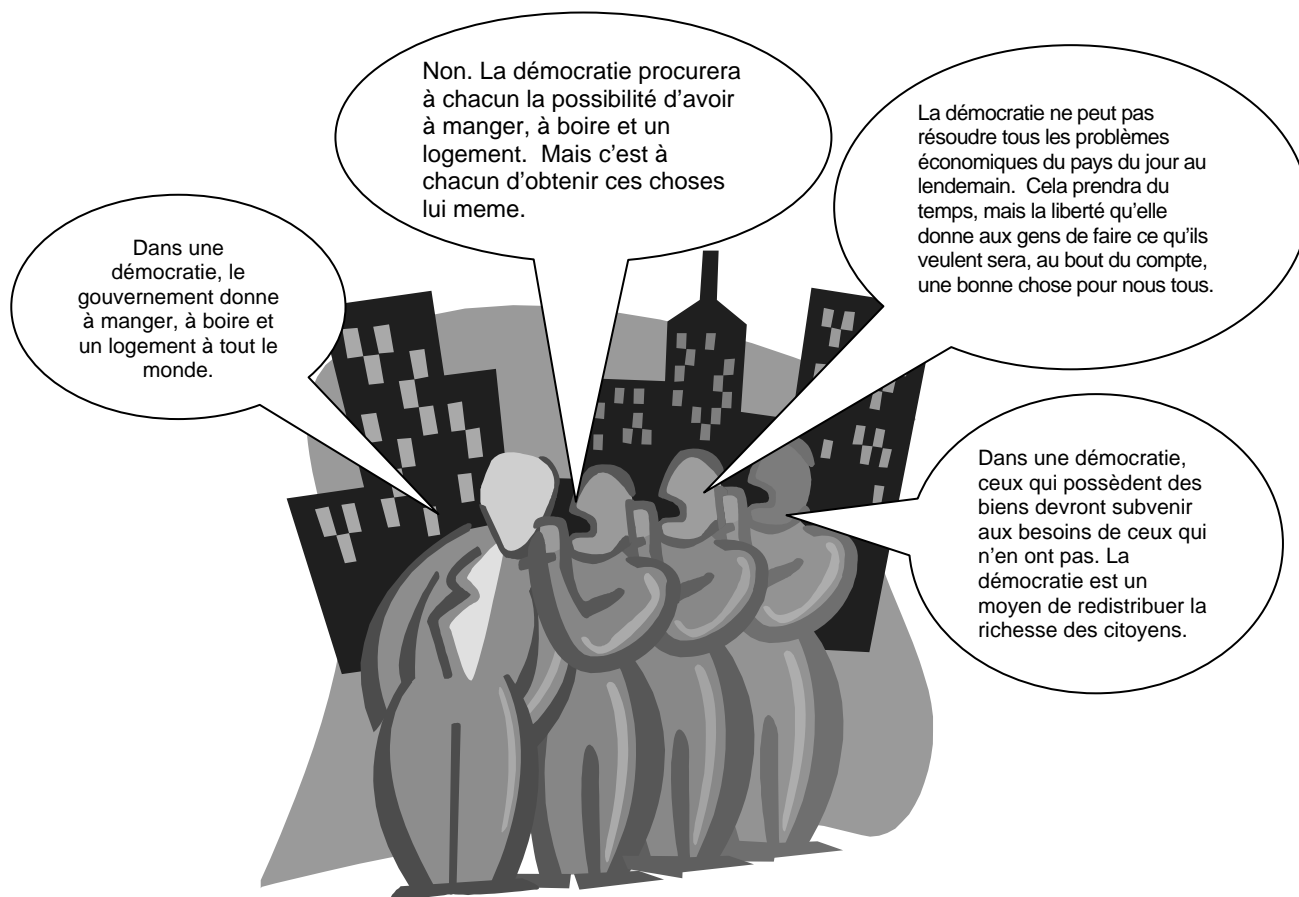
La démocratie ne signifie pas seulement participer librement périodiquement à des processus électoraux valides pour choisir entre les candidats aux postes électifs présentés par les partis. La démocratie c'est également un espace de rencontre et de débat d'idées pour que, dans la plus grande circulation de l'information et le plus large débat possible, dans un vaste processus participatif citoyen de discussion ouverte et publique entre égaux, les élus puissent prendre leurs décisions.

La démocratie n'est pas simplement un système de gouvernement mais une façon de penser et d'agir.
C'est une culture et une mode de vie.

EXERCISE 5

UNE CONVERSTION SUR LA DEMOCRATIE

Supposez que venez d'arriver dans un pays qui vient d'accéder à la démocratie. Vous tenez à faire votre part de travail pour construire la meilleure démocratie qui soit. Puis vous entendez par hasard la conversation suivante entre des citoyens qui habitent dans le pays :



1. Mettez-vous à la place des personnes ci-dessus et poursuivez leur conversation dans un jeu de rôles.
 2. Quelles sont les quatre opinions exprimées par les citoyens au sujet de la démocratie ?
 3. A votre avis, quels avantages la démocratie peut-elle procurer à ses citoyens ?
 4. Quels sont les risques ou les privations qui peuvent accompagner la démocratie ?
 5. En tenant compte des avantages et des risques, pensez-vous que la démocratie en vaut la peine ?
-

EXERCISE 6

PENSEZ-VOUS DE FACON DEMORATIQUE ?

Lisez les énoncés suivants et cochez ceux qui à votre avis sont des exemples d'un mode de vie démocratique :

1. Je n'aime pas Pierre, je ne le laisserai donc entrer chez moi.
 2. Jeanne ne veut pas travailler. Bien que je croie que tout le monde doit travailler pour vivre, je pense que Jeanne a le droit de ne pas travailler.
 3. Nimsa est avocate et Cecile est employée de maison mais elles sont quand même égales.
 4. Quiconque a suffisamment d'argent devrait avoir le droit d'acheter une maison où bon lui semble.
 5. Chacun devrait recevoir la même quantité de biens pour en faire ce que bon lui semble.
 6. Mon mari peut pratiquer une religion différente de la mienne.
 7. Les enseignants devraient être plus durs avec les garçons parce qu'ils doivent apprendre à devenir des chefs de famille.
 8. Jean Paul est un inspecteur à la Direction Générale des Impôts depuis plus de vingt ans après l'installation d'un nouveau gouvernement, il a été révoqué sans raisons valables.
 9. Ma femme doit faire ce que je dis. C'est moi qui sais ce qui lui convient.
 10. Je ne pense pas que ma sœur devrait sortir avec personne qui n'est pas de notre région. On pourrait la voir et cela pourrait poser des problèmes.
 11. Quoi qu'on lui fasse, Marie n'a jamais recours à la violence.
-

Fonctionnement du Gouvernement en Démocratie

A. Constitution et Déclaration des Droits

A U S O M M A I R E

A. Constitution et
déclaration des droits

B. Structure de
gouvernement

C. L'abus de pouvoir

D. Responsabilité et
transparence

E. Mécanismes internes

F. Mécanismes externes

La constitution est la loi fondamentale d'un pays. On dit généralement que c'est la loi suprême. La constitution exprime l'idéal qu'une société, un pays s'est fixé. Cela implique que toutes les autres lois doivent se conformer aux dispositions de la constitution. Elle décrit la structure du gouvernement et son fonctionnement. La constitution établit les règles fondamentales du fonctionnement politique et gouvernemental d'une société. Les constitutions sont habituellement écrites, comme c'est le cas pour la Constitution haïtienne.

B. Structure du Gouvernement

Une constitution présente les différents organes du gouvernement et leurs pouvoirs respectifs.

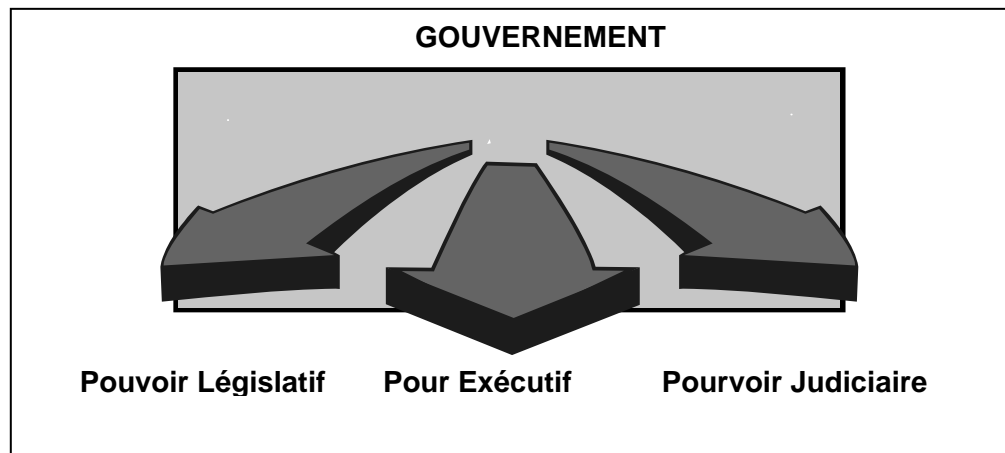
Organes du gouvernement

La plupart des démocraties, y compris Haïti, sont composées de trois pouvoirs : l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

Le corps législatif, aussi parlement, congrès ou assemblée nationale, est l'organe qui approuve les lois. Il est composé de représentants directement élus par le peuple. En Haïti, le pouvoir législatif s'exerce par deux Chambres Représentatives : une Chambre de Députés et un Sénat qui forment le Corps Législatif ou Parlement.

En Haïti, nous avons un système électoral uninominal. Des représentants individuels viennent de circonscriptions parfois appelées « circonscription à représentant unique ». En général, le candidat qui recueille le plus nombre de voix est élu.

Les représentants élus à l'assemblée législative sont généralement membres d'un parti politique. Ces derniers jouent un rôle clé dans l'organisation du scrutin. En Haïti, le pouvoir législatif s'exerce par deux chambres représentatives : la chambre de Députés et le Sénat. Les membres de chaque chambre sont élus au suffrage direct par les citoyens et chargés d'exercer au nom de ceux-ci les attributions de pouvoir législatif. Chaque collectivité municipale constitue une circonscription électorale et élit un député. Chaque département géographique constitue une plus grande entité électorale et élit trois sénateurs (Annexe 1, Art. 94 de la Constitution).



Dans une démocratie, les lois sont souvent le fruit du compromis et de la coopération. Certains membres acceptent de modifier leur proposition de loi en contrepartie du soutien d'autres membres. Parfois, ils font même du « marchandage » ou des « échange de voix ». Cela signifie que certains

membres acceptent de soutenir une loi en échange de soutien en faveur d'une autre loi qu'ils proposeront ultérieurement.

Le pouvoir exécutif prend des décisions de politique générale et applique les lois adoptées par le corps législatif. Le pouvoir exécutif est composé du Président, du Premier ministre, des ministres du Cabinet et de tous les ministères du gouvernement, selon l'article 133 de la Constitution. Les principaux ministères du gouvernement sont la Justice, l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, l'Intérieur, les Affaires Étrangères, etc. Les employés de l'administration, souvent appelés « fonctionnaires » ou « fonctionnaires publiques » sont des employés de l'État.

L'un de principaux panneaux indicateurs d'une démocratie est la « suprématie du droit ». Cela signifie que tous les membres du gouvernement, y compris le président, doivent se conformer à la loi et que nul n'est au-dessus de la loi. Lorsque des responsables du gouvernement sont corrompus ou ne se conforment pas à la loi, cela peut fragiliser la démocratie. Ils doivent répondre de leurs actes illicites.

Le pouvoir judiciaire d'un pays est composé des tribunaux. Dans une démocratie, ils sont chargés de rendre la justice et de garantir le respect des lois. Dans un pouvoir judiciaire indépendant, les juges sont libres de prendre des décisions sans crainte de sanction ou de harcèlement.

En Haïti, les Juges de la Cour de Cassation sont nommés par le Président de la République sur une liste de trois personnes par siège, soumise par le Sénat. Ceux des Cours d'Appel et de Tribunaux de Première Instance le sont sur une liste soumise par l'assemblée Départementale concernée ; le Juges de Paix sur une liste préparée par les Assemblées Communales (annexe 1, Art. 175 de la Constitution).

EXERCISE 1

QUEL EST LE RÔLE D'UN LEADER LOCAL DANS UNE DÉMOCRATIE ?

Eliphète, Chef de section et ougan, concentrait entre ses mains tous les pouvoirs. Il pouvait arrêter ceux qui enfreignaient la loi, régler les litiges entre les habitants, présider toutes les cérémonies vodouesques. Il prenait seul toutes les décisions concernant les activités de sa section communale. Les Chefs qui se comportent en dictateurs ou prennent des décisions impopulaires peuvent perdre l'appui et l'estime de leurs concitoyens. Souvent, ils sont considérés comme responsables des catastrophes naturelles: sécheresse, inondation etc..., et contraints d'abandonner leur section communale pour se réfugier ailleurs.



1. Dans cette nouvelle démocratie, pensez-vous que la constitution doit comporter une disposition permettant aux autorités locales comme le chef Eliphète
2. Si le chef Eliphète ne peut plus exercer ses pouvoirs, que peut-il se passer ? Et que faire si la plupart des habitants de sa localité exigent qu'il conserve les mêmes pouvoirs qu'il exerçait avant ?
3. Est-il possible dans une démocratie que les ougans, leaders locaux, notables, jouent un rôle utile ? Expliquez.
4. Votre réponse serait-elle différente si une autorité religieuse locale appelée Isabelle gouvernait dans une région du pays et avait rempli les fonctions de législateur et de juge dans cette région ? Toutes les lois locales et les décisions des tribunaux étaient prises en fonction de l'interprétation du droit religieux par Isabelle. Supposons que 95% des habitants de cette région croient en cette religion et souhaitent qu'Isabelle demeure à la tête des autorités locales.

ILLUSTRATION

C. L'abus de Pouvoir

Dans une démocratie, le peuple accorde au gouvernement le pouvoir de gouverner en son nom. Les responsables gouvernementaux doivent utiliser ce pouvoir de façon judicieuse. Ainsi doivent-ils l'exercer équitablement et conformément aux règles établies par la constitution et les lois du pays.

L'arrestation par la police d'un voleur de grand chemin pour protéger les citoyens constitue un exemple d'exercice légitime du pouvoir par le gouvernement. La collecte d'impôts par le gouvernement pour financer l'éducation nationale en est un autre.

L'utilisation arbitraire du pouvoir est souvent appelée « abus de pouvoir ».



Cela se produit lorsque les responsables du gouvernement exercent un pouvoir qui dépasse ce lui que la loi leur accorde ou lorsque le gouvernement enfreint la loi ou la constitution du pays. La corruption est un type courant d'abus de pouvoir. Par exemple, il y a corruption lorsqu'une représentante du gouvernement est officiellement chargée de délivrer des permis aux citoyens mais exige des pot-de-vin avant de les leur remettre. La violence perpétrée par des représentants de l'État est un autre type d'abus de pouvoir. Par exemple, un agent de police arrête les gens dans la rue et les frappe s'ils refusent de répondre à ses questions.

D. Responsabilité et Transparence

Les hauts responsables d'institutions telles que le gouvernement, les universités, les écoles, les hôpitaux et autres ont le devoir de rendre compte au public de leurs décisions, politiques et actes. C'est ce qu'on appelle la responsabilité.

Dans une démocratie, le principe de la responsabilité est étroitement lié à la transparence. Cette dernière est l'instauration de l'ouverture et du libre accès à la chose publique permettant au peuple de voir clairement ce qui se passe au gouvernement et dans la société. La transparence impose au gouvernement le devoir de



divulguer les informations et au citoyen celui de les obtenir.

Pour empêcher les abus de pouvoir d'un gouvernement, la meilleure façon est de lui retirer le pouvoir au moyen des élections. Grâce aux principes de la responsabilité et de la transparence, les citoyens peuvent plus facilement recourir aux mécanismes démocratiques qui permettent de contester les abus de pouvoir du gouvernement au cours de son mandat.

Limiter la responsabilité et la transparence

Dans un pays démocratique, il peut arriver que le gouvernement limite les principes de la responsabilité et de transparence. Bien que les opinions diffèrent sur les circonstances dans lesquelles ces limites sont appropriées, certaines sont parfois reconnues dans le monde démocratique comme étant nécessaires pour permettre au gouvernement de diriger les affaires du pays.



Par exemple, l'obligation de rendre compte (responsabilités) est limitée quand le gouvernement déclare l'état d'urgence. Ce dernier est institué lorsque le pays traverse une période d'instabilité ou de troubles civils. Pendant l'état d'urgence, la police se voit accorder des pouvoirs spéciaux pour protéger la vie, la liberté et la propriété des personnes, et les procédures normales sont provisoirement suspendues. La police bénéficie souvent de l'immunité pour les actes qu'elle serait susceptible de commettre durant l'état d'urgence. Toutefois, elle doit se conduire de façon responsable et agir conformément à la loi dans l'exercice de leurs fonctions. Un état d'urgence ne devrait pas être décrété que pour une durée limitée. Dès que la stabilité est rétablie dans le pays, il faut y mettre fin.

Le passage de la dictature à la démocratie dans un pays est un autre exemple. On adopte parfois des lois accordant l'amnistie à des personnes qui ont commis des crimes sous la dictature. L'amnistie est également accordée pour des actes passés.

Le président dispose de pouvoirs spéciaux lui permettant d'accorder des remises de peine à des condamnés ou de les gracier.

Certains hauts fonctionnaires, comme les juges, bénéficient de l'immunité contre les poursuites judiciaires qui pourraient être lancées suite à leurs décisions. Ils ne sont pas tenus pour responsables même si une cour d'appel peut juger que leurs décisions sont abusives ou injustes. Bien que

cette immunité limite le devoir de responsabilité des hauts fonctionnaires, le peuple y est favorable car elle protège les responsables qui travaillent au service du gouvernement et cherchent à exécuter leur tâche de façon responsable.

Dans une démocratie, les lois sont adoptées au terme d'un processus de discussions et de débats parlementaires publics. Les membres du parlement bénéficient de l'immunité parlementaire. Les parlementaires ne peuvent, durant leur mandat, être arrêtés en matière criminelle, correctionnelle ou de la police pour délit de droit commun, si ce n'est avec l'autorisation de la Chambre à laquelle ils appartiennent.

Certaines circonstances justifient parfois qu'un gouvernement limite la transparence. Par exemple, il peut arriver que les dirigeants d'un gouvernement soient convaincus que la sécurité nationale du pays est menacée. La « sécurité nationale » constitue une raison valable pour limiter la transparence mais il peut arriver que les responsables gouvernementaux utilisent ce prétexte pour camoufler les abus de pouvoir ou pour limiter les critiques à l'encontre de leur politique.

EXERCISE 2

LA POLICE ET L'ETAT DE DROIT



La loi d'un pays stipule : « la police peut recourir à une force raisonnable pour maîtriser des personnes qui enfreignent la loi ou utilisent la force à leur encontre. » Cinq membres d'une organisation opposée au gouvernement sont arrêtés par la police alors qu'ils sont au volant d'une voiture. Les policiers les reconnaissent. L'un des suspects sort un revolver. Les policiers tirent et tuent les cinq passagers.

1. Quelle loi faut-il invoquer dans cette affaire ?
2. Qui a violé la loi ?
3. Parmi les actes commis ici, lesquels sont susceptibles d'être

des violations de l'Etat de droit ?

E. Mécanismes internes de limitation des abus de pouvoir

Outre la responsabilité et la transparence, les gouvernements démocratiques utilisent des méthodes structurelles pour freiner les abus de pouvoir. L'une de ces méthodes est la séparation des pouvoirs entre les organes législatifs, exécutif et judiciaire.

Nombre de panneaux indicateurs de la démocratie constituent des méthodes pour limiter les abus de pouvoir. Le pouvoir du gouvernement

peut être limité par l'adoption d'une déclaration des droits qui protège les droits et libertés individuelles; par le respect de la suprématie du droit; par l'instauration du pluralisme; et par le transfert à la société civile des pouvoirs l'habilitant à participer et à contester les abus de pouvoir du gouvernement.

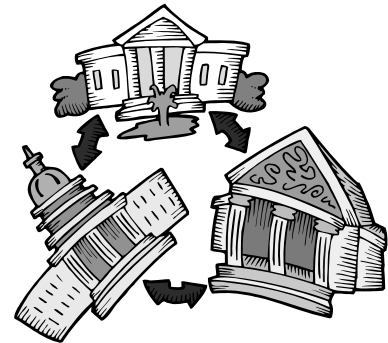
Parmi les autres méthodes permettant de limiter les abus de pouvoir, on trouve l'utilisation de la communication et des médias; l'adoption et l'utilisation de procédures équitables par le gouvernement; la création d'un bureau de médiateur ou d'un Office de la Protection du citoyen qui répond aux plaintes du public; l'établissement de commissions d'enquête spéciales; et la pression de la communauté internationale.

1. Séparation des pouvoirs

La démocratie reconnaît qu'il est nécessaire que le pouvoir soit reparti entre les différents organes de l'État. Historiquement, quand un organe du gouvernement détient trop de pouvoir, le risque d'abus est élevé. Les pays démocratiques se servent de la séparation des pouvoirs pour permettre aux différents organes du gouvernement de se contrebalancer.

Bien qu'il y ait une corrélation entre leurs fonctions, chaque organe du gouvernement se voit accorder des pouvoirs propres que les autres ne peuvent s'approprier.

Le corps législatif est l'organe du gouvernement qui légifère. L'organe exécutif est composé du président, du Premier ministre et des ministres de son Cabinet. Il est chargé de décider des orientations politiques et de veiller à l'application des lois adoptées par l'organe législatif. Le pouvoir judiciaire est composé de juges et de tous les autres hauts fonctionnaires du système judiciaire. Dans une démocratie, les tribunaux sont chargés d'appliquer, d'interpréter, de faire respecter les lois et de rendre justice aux citoyens.



Aucun organe du gouvernement ne peut agir seul. Dans une démocratie, la séparation de pouvoirs encourage la responsabilité et la transparence. Chaque organe du gouvernement est responsable devant les autres.

2. Décentralisation

Une manière d'augmenter la transparence et la responsabilité du gouvernement est de le rapprocher de ses citoyens à travers la décentralisation de ses fonctions. Cela augmente aussi la participation des citoyens dans la prise de décisions.

En Haïti, les collectivités locales comprennent la Section Communale, la Commune et le Département, qui sont indépendants du gouvernement central, ce qui permet la décentralisation des fonctions et des services publics et un plus grand niveau de vigilance par la citoyenneté.

L'organisation gouvernementale au niveau local suit la même logique que celle du gouvernement central. Tous les représentants de l'État décentralisé sont élus par une élection populaire, et ceux-ci sont responsables et répondent de leurs actions devant les citoyens qu'ils représentent.

La section communale est la plus petite entité territoriale administrative de la république. L'administration de chaque section communale est assurée par un conseil de trois membres élus au suffrage universel pour une durée de quatre ans. Le Conseil, ou Casecs, sont le pouvoir exécutif à niveau de la section communale. Ils sont assistés par une assemblée, ou Asecs, qui sont le pouvoir législatif de la section communale (*Constitution Art. 62-65*).



En tant qu'habitants d'une section communale, nous avons le droit d'élire nos CASEC et ASEC, à nous présenter comme candidats, à proposer des changements dans notre section et à surveiller les activités de nos ASEC et CASEC.

La commune a l'autonomie administrative et financière. Chaque commune est administrée par un conseil de trois membres élus, dénommé conseil municipal ou Mairie et représente le pouvoir exécutif. Le conseil municipal est assisté dans sa tâche d'une assemblée municipale (AM) formée notamment d'un représentant de chacune de ses sections communales. L'AM représente le pouvoir législatif. Le conseil municipal administre ses ressources au profit de la Municipalité et rend compte à l'assemblée municipale qui elle-même en fait rapport au conseil départemental (*Constitution Art. 66-74*).

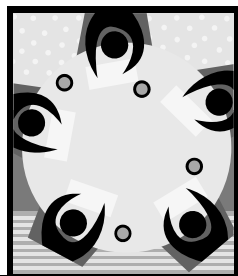
Le département est la plus grande division territoriale. Le département est autonome, et est administré par un conseil de trois membres dans le conseil départemental, qui représente le pouvoir exécutif. Le conseil départemental est assisté dans sa tâche d'une assemblée départementale (AD) formée d'un représentant de chaque assemblée municipale. Le conseil départemental élabore en collaboration avec l'administration centrale le plan de développement du département. Ce conseil administre ses ressources financières *au profit exclusif du département* et rend compte à l'assemblée départementale qui elle-même en fait rapport à l'administration centrale (*Constitution Art. 76-84*).



Un citoyen d'Haïti vote directement pour élire ses représentants au gouvernement local de la commune et du CASEC qui veilleront aux intérêts de sa commune.

3. Organisations indépendantes

Pour augmenter la transparence du gouvernement et la participation des citoyens dans l'exercice de la démocratie, il existe également des organisations indépendantes des pouvoirs publics. Ces organisations surveillent les activités du gouvernement pour s'assurer de la rectitude et de la transparence de ses fonctionnaires et de ses institutions et, de plus, agissent de manière autonome pour promouvoir des intérêts spécifiques et nationaux. Les dirigeants et



fonctionnaires de ces organisations sont élus par le vote populaire.

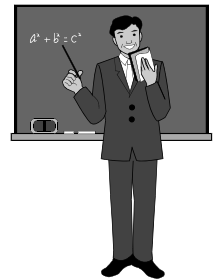
Le Conseil Electoral Permanent (CEP): Il est chargé d'organiser et de contrôler en toute indépendance, toutes les opérations électorales sur tout le territoire de la république jusqu'à la proclamation des résultats du scrutin. Le CEP comprend neuf membres choisis sur une liste de trois noms proposés par chacune des assemblées départementales : trois sont choisis par le pouvoir exécutif ; trois par la cour de cassation ; trois par l'assemblée nationale (*Constitution Art. 191-199*).

La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif : Elle est une juridiction financière, administrative, indépendante et autonome. Elle est chargée du contrôle administratif et juridictionnel des recettes et des dépenses de l'état, de la vérification de la comptabilité des entreprises d'état ainsi que de celles des collectivités territoriales. La Cour a dix membres, qui sont élus par le sénat (*Constitutions Art. 200-205*).

La Commission de Conciliation : Elle est appelée à trancher les différends qui opposent le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Elle est formée par le président de la cour de cassation, le président du sénat, le président de la chambre de députés, le président et vice-président du CEP et deux ministres désignés par le président de la république (*Constitution Art. 206*).

L'Office de la Protection du Citoyen : Il a comme but la protection de tout individu contre les formes d'abus de l'administration publique. L'office est dirigé par un citoyen, choisi par consensus entre le président de la république, le président du sénat et le président de la chambre des députés (*Constitution Art. 207*).

L'Université d'État d'Haïti : L'université est autonome, et organise ses propres élections pour la sélection de son leadership. L'état doit financer le fonctionnement et le développement de l'université d'état d'Haïti et des écoles supérieures publiques (*Constitution Art. 208-216*)



4. Gouvernabilité démocratique

Malgré l'existence de différents organismes gouvernementaux, d'organisations indépendantes et de la société civile qui sont en constante et mutuelle vigilance, la *gouvernabilité* d'un pays n'est pas toujours garantie. *Gouvernabilité* signifie que chaque institution ou organisation peut remplir son mandat de façon effective et efficace et qu'il existe harmonie et coordination entre les activités de chacune d'entre elles.

C'est à dire que le Président peut gouverner, le Parlement légiférer, les tribunaux juger en toute indépendance, les représentants départementaux développer des politiques locales, la société civile proposer ouvertement des politiques d'État, les organisations indépendantes agir de façon autonome, etc. Chaque organisation a sa propre fonction et l'ordre démocratique garantit que chacune d'entre elles peut exercer ses droits dans le cadre de la *gouvernabilité*

5. Déclaration des droits



Une déclaration des droits comporte une liste de libertés et de droits qui sont protégés. En Haïti, elle fait partie de la Constitution (Article 19-51). Cette déclaration des droits limite et freine les pouvoirs du gouvernement. Tout acte contraire à la déclaration des droits ou à la constitution peut être porté par-devant les tribunaux.

6. La suprématie du droit



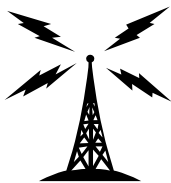
Pour qu'un pays démocratique fonctionne bien, il convient que le gouvernement et les citoyens respectent « la suprématie du droit ». Par « suprématie du droit » on entend que la loi est appliquée de façon égale, équitable, sans exception et que le gouvernement ne prend pas de décisions arbitraires. Le respect de la suprématie du droit signifie également que nul n'est au-dessus de la loi, pas même un président. Dans une démocratie, il faut respecter l'énoncé suivant : « le droit est souverain. »

7. Démocratie pluraliste



Le pluralisme est un autre moyen de freiner les abus de pouvoir. De fait, plus d'un parti prend part aux élections et participe au gouvernement. Dans une démocratie, l'existence des partis d'opposition qui défendent des opinions différentes de celles du parti au pouvoir est nécessaire. Les partis d'oppositions exercent une surveillance sur le parti au pouvoir. Une démocratie est saine lorsque l'opposition a la possibilité de remporter les élections et de former un nouveau gouvernement.

8. Communication et médias



Entre autres moyens, le gouvernement informe le public par l'intermédiaire des médias, presse écrite, parlée et télévisée. Les médias contribuent à rendre publics les abus de pouvoir du gouvernement. On dit que les médias exercent une surveillance contre l'inefficacité, la corruption et la mauvaise gestion du gouvernement. Pour que les médias soient neutres et libres, pour qu'ils puissent efficacement freiner les abus de pouvoir, les journalistes doivent avoir accès à l'information.

EXERCISE 3 IDENTIFIER LE ABUS DE POUVOIR

Etudiez les situations ci-dessous et déterminez s'il s'agit d'exemples d'abus de pouvoir ou d'exercice judiciaire du pouvoir. Justifiez vos réponses.

1. Un policier arrive souvent au bureau de police en état d'ébriété. Un jour, il arrive soûl et le chef de police lui ordonne de quitter les lieux en le menaçant de sévices s'il revient.
2. Après une longue sécheresse, le gouvernement adopte une loi qui limite l'utilisation de l'eau à quatre heures par jour.

3. Dans une école, les élèves votent le boycott des cours tant que le gouvernement refusera de rénover les immeubles qui sont en très mauvais état. Au bout d'une semaine, le gouvernement décide de fermer l'école. La police se rend sur les lieux à fin de s'assurer que tous les élèves quittent les lieux.
4. Votre gouvernement a reçu des informations fiables selon lesquelles un pays voisin est en train de mobiliser son armée en vue d'attaquer votre pays. Votre gouvernement prend un décret selon lequel tous les citoyens âgés de 18 à 35 ans sont appelés sous les drapeaux.
5. Vous êtes arrêté par la police à un barrage. Les policiers fouillent votre voiture à la recherche d'objets illicites mais ne trouvent rien. Ils vous ordonnent de stationner sur le bas-côté et d'attendre. Au bout de cinq heures, ils vous permettent de partir mais sans vous avoir dit pour quelle raison ils vous ont fait attendre aussi longtemps.

G. Mécanismes Internationaux de Limitation des Abus de Pouvoir

Les progrès des télécommunications (téléphone, télécopie, télévision par satellite, informatique et systèmes de messagerie) et des transports ont amélioré la communication entre les nations et les peuples du monde. Tout événement qui se produit dans un pays est diffusé très rapidement dans le monde entier.

Ce type de communication a engendré une communauté internationale. Les membres de la communauté internationale ont élaboré des mécanismes leur permettant de faire pression sur les nations dont les gouvernements portent atteinte aux libertés et aux droits fondamentaux de l'homme.

La communauté internationale fait pression au moyen de sanctions et d'autres mesures d'exclusion. Ce mécanisme est mis en place par l'intermédiaire d'organisations comme l'Organisation d'États Américains (OEA) et par des actions d'organisations non gouvernementales. Lorsque la communauté internationale exerce ce type de pression, elle est en mesure de freiner les abus de pouvoir des gouvernements.

EXERCICE 4

COMMENT LIMITER LES ABUS DE POUVOIR ?

Étudiez les cas suivants. Utilisez la liste ci-dessous pour déterminer quelle méthode employer pour limiter les abus de pouvoir :

- Séparation des pouvoirs
- Déclaration des droits

- Suprématie du droit
 - Démocratie pluraliste
 - Communication et médias
 - Protecteur de citoyen
 - Commissions spéciales
 - Communauté internationale
 - Procédures régulières
 - Examen de l'inconstitutionnalité.
1. Votre pays est doté de lois qui protègent l'environnement. Les autorités municipales de votre ville accordent aux entreprises l'autorisation de déverser les déchets toxiques dans les faubourgs de la ville où habitent des sans-abri.
 2. Le ministre de la Justice est arrêté pour conduite en état d'ivresse. Le Commissaire du gouvernement refuse d'engager des poursuites à son encontre.
 3. Le gouverneur de la Banque centrale vole des fonds qui appartiennent au gouvernement et les place sur un compte en Suisse.
 4. Des fonctionnaires acceptent des pots-de-vin pour délivrer des passeports.
 5. De nombreuses collectivités de votre pays sont mécontentes des condamnations sévères prononcées à l'encontre des membres d'un parti politique. Elles affirment que les juges ne sont pas impartiaux.
 6. Un gouvernement démocratique stable est brusquement renversé par un réseau de terrorisme international.
 7. L'entreprise privée Charcol a reçu la permission de l'Etat de couper les arbres du côté de Rabeau pour fabriquer du charbon. Les communautés locales s'y opposent.
 8. Les employés d'hôpitaux se mettent en grève. En réaction, le gouvernement les révoque.
 9. Les handicapés ne peuvent pas se déplacer librement dans votre ville parce qu'il n'y a pas d'installations spéciales pour eux.
-

FEUILLE DE TRAVAIL/NOTES :

Droits humains et Responsabilités du Citoyen

A U S O M M A I R E

A. Définition des droits
humains

B. Catégories des droits

C. Les droits et la
démocratie

D. Conflits de droits

E. La participation
citoyenne

F. S'informer

G. La société civile

H. Les partis politiques

I. Comment influencer
la politique?

J. Responsabilités
envers les autres
citoyens

A. Comment peut-on définir les droits humains?

Les droits humains constituent l'un des panneaux indicateurs de la démocratie que la société reconnaît et garantit. Aucun gouvernement n'a le droit de les abolir. On a défini les « droits humains » comme « les principes universels d'équité et de justice » ou les « droits moraux universels inhérents à la personne humaine ».

L'on peut protéger les droits humains au moyen d'une déclaration des droits intégrée à la Constitution ou à d'autres lois du pays. Les déclarations des droits énoncent les points qui sont garantis par la constitution et que la loi ne peut changer sans avoir recours à des procédures spécifiques. Par ailleurs, un gouvernement ne peut proposer de lois qui sont en contradiction avec la déclaration des droits. Dans la plupart des démocraties, ces lois seraient invalidées par l'organe chargé d'examiner la constitutionnalité des lois.

Généralement, les gens sont habilités à exercer leurs droits. Toutefois, il peut arriver que ces droits soient limités s'ils entravent ceux des autres. Comme l'a dit le célèbre juge américain, Oliver Wendell Holmes, « Mon droit de brandir le poing s'arrête là où commence le nez de l'autre. »

EXERCISE 1

DEFINIR LES DROITS HUMAINS

Donnez votre propre définition des « droits humains ». Essayez d'énoncer vos idées en une seule phrase. Ne donnez pas d'exemples des différentes catégories de droits humains. Elles seront abordées ultérieurement.

B. Les différentes catégories de droits humains

Les droits humains peuvent être repartis en trois catégories :

1. Les droits civils et politiques
2. Droits économiques, sociaux et culturels
3. Droits à l'environnement et au développement

Parfois, ces droits sont appelés droits de première, deuxième ou troisième génération. Cette appellation n'empêche toute fois pas le fait que ces droits peuvent se chevaucher.

Droits de l'Homme

1. Droits Civils et politiques

Les droits civils sont les droits des citoyens à la liberté et à l'égalité (liberté de pensée et d'accès à l'information, liberté d'action et de choix, ect...). Les droits politiques sont les droits des citoyens de participer à la vie politique de leur localité et de leur société (par exemple, en votant pour leur gouvernement).

Les droits civils comportent souvent le droit : a) à la liberté ; b) à l'égalité ; c) à la pratique ou non d'une religion ; d) à la protection contre l'agression et la torture ; e) à la non détention sans jugement ; f) à la vie ; g) à un procès équitable et régulier.

Les droits politiques comprennent le droit : a) de vote ; b) de libre pensée ; c) d'accès à l'information ; d) de libre participation à des réunions et assemblées ; e) d'adhésion à des partis politiques, des syndicats ou à autres organisations.

2. Droits Economiques, sociaux et culturels

Les droits économiques et sociaux offrent au peuple la possibilité de participer à la vie sociale, économique et culturelle de la communauté. Ces droits concernent la manière dont les gens vivent et travaillent ensemble, les choses essentielles à la vie comme la nourriture, le logement et les soins de santé ainsi que les pratiques culturelles.



Certains affirment que les points suivants sont des exemples de droits sociaux : a) le droit de ne pas subir de discrimination fondée sur la race, le sexe, la préférence sexuelle ou la religion ; b) le droit de se marier et de fonder une famille ; c) le droit à la vie privée ; d) le droit au loisir ; e) le droit à l'éducation ; f) le droit aux soins de santé. D'autres pensent que les droits mentionnés ci-dessus sont également des droits civils.

Parmi les exemples de droits économiques, l'on trouve : a) le droit au travail ; b) le droit au logement ; c) le droit à un niveau de vie décent ; d) le droit à une pension si on est âgé ou handicapé. Les droits culturels se réfèrent aux droits de s'exprimer, d'être éduqué dans sa langue, de pratiquer sa religion, de vivre selon ses coutumes et ses traditions.



3. Droits à L'environnement et au Développement

Tout individu a le droit de vivre dans un environnement sain, non pollué et protégé de toute forme de destruction.

Tout Etat a le droit de choisir son modèle de développement en vue d'assurer le bien-être de sa population.

EXERCISE 2

CHOISISSEZ VOS DROITS

C'est la première fois que votre pays élit un gouvernement démocratique. On vous a chargé de rédiger une déclaration des droits pour la nouvelle constitution qui garantira la démocratie dans le pays. Lorsque ces droits sont intégrés à une telle déclaration, ils ont force de loi. Ils peuvent également servir à limiter le pouvoir du gouvernement.

Par exemple, une disposition contenue dans une déclaration des droits peut stipuler : « le gouvernement n'est pas autorisé à pratiquer la peine de mort ».

Dressez une liste de six droits que vous intégreriez à la déclaration des droits pour garantir la démocratie dans votre pays.

C. Comment les droits humains contribuent au succès de la démocratie.

Les droits de l'homme sont nécessaires à la démocratie, mais sont-ils tous indispensables ? Certains droits sont-ils plus utiles que d'autres au succès de la démocratie ?

Si les droits de l'homme qui constituent la base de la démocratie ne sont pas respectés, la démocratie elle-même est compromise, par exemple, si le gouvernement supprime la liberté d'expression, cela peut empêcher les citoyens de faire de bons choix politiques. S'il supprime la liberté d'association, cela peut empêcher aux gens de s'organiser en force d'opposition. S'il interdit les manifestations, cela empêche les citoyens d'exprimer leur opposition massive à une politique de l'Etat. S'il traite certains différemment, il n'y aura pas d'égalité, l'égalité étant un important principe démocratique. Comme l'a dit un leader démocrate : « les droits de tous sont amoindris quand ceux de l'un de nous sont menacés. »

Dans une démocratie, le droit des citoyens de participer à la chose publique est le plus important.

Nous examinerons ici quatre droits fondamentaux qui sont généralement considérés comme essentiels dans un pays démocratique. Ce sont :

1. la liberté d'expression
2. la liberté d'association
3. la liberté de réunion
4. le droit à l'égalité.

1. La Liberté d'Expression



L'expression peut se présenter sous forme d'écrits, de discours et de symboles. C'est le droit de communiquer, de recevoir des informations et d'échanger des idées. Elle prend des formes diverses et n'est pas seulement verbale. Ainsi, arborer un symbole de paix, agiter un drapeau ou porter un brassard, un badge ou un tee-shirt sont des formes d'expression symbolique.

La liberté d'expression est nécessaire à la démocratie. Elle ne peut être limitée que dans les cas prévus par la loi. Toutefois, il y a désaccord sur le type d'expression qui doit être protégé inconditionnellement et les limites que le gouvernement est en droit d'imposer. Si la liberté d'expression est sans limite, cela peut porter atteinte aux droits des autres. Par exemple, si dans un cinéma ou un théâtre bondé quelqu'un crie « Au feu ! » sans raison justifiées, même si la liberté d'expression existe, cette personne sera appréhendée dans la plupart des pays. Dans ce cas, les tribunaux pèsent le droit d'un individu à la liberté d'expression par rapport au danger couru par le public. Le tribunal déciderait probablement qu'il est plus important de protéger le public que les droits de l'individu à la liberté d'expression.

Nombre de gens pensent que la liberté d'expression est au cœur de la démocratie et que les citoyens devraient avoir le droit d'exprimer leurs opinions, même si elles sont impopulaires. D'autres disent qu'une trop grande liberté d'expression est dangereuse. Ils pensent également que l'acte de parole doit être contrôlée lorsqu'il incite à la violence ou à l'émeute, préconise la révolte du peuple, lorsqu'il est raciste ou fanatique ou quand il affaiblit le gouvernement. Les tribunaux éprouvent les difficultés les plus grandes dans la résolution des conflits liés à la liberté d'expression. Le droit peut en effet provoquer un conflit entre des valeurs fondamentales. Les convictions politiques, religieuses et personnelles des uns peuvent entrer en conflit avec les opinions des autres. Elles peuvent aussi être en contradiction avec les opinions et les besoins de l'Etat.

Dans un pays démocratique, les médias (journaux, magazines, radio, télévision), les livres, les vidéos et les films sont un important véhicule pour l'expression des opinions.

2. La Liberté d'Association

La liberté d'association signifie que les gens doivent avoir le droit d'appartenir aux organisations de leur choix et celui de ne pas être contraints d'appartenir à d'autres organisations ou de les soutenir. L'organisation dont une personne souhaite faire partie doit avoir un but légitime ou légal. Ainsi, la loi ne protégera pas un groupe de criminels qui souhaitent constituer une association. Chaque fois que la liberté d'association est reconnue, la loi protège les droits des individus à associer, surtout contre les ingérences de l'Etat. Le droit d'association est le droit de s'associer avec d'autres personnes qui partagent un intérêt avec vous pour atteindre un but légitime. Par exemple, les citoyens d'un secteur qui n'a pas l'électricité peuvent s'allier pour essayer de l'obtenir.

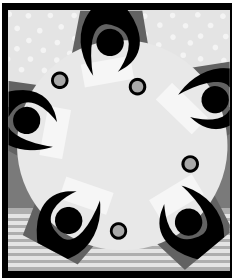


Le droit d'association implique aussi son contraire, c'est à dire le droit de ne pas s'associer. Ainsi, on ne peut pas forcer quelqu'un à appartenir à un parti politique. Les membres d'une association privée ont également le droit de déterminer qui est en exclu. Toutefois, dans une démocratie, il est habituellement interdit de pratiquer la discrimination pour des raisons de race, de religion, de sexe, etc.

3. La Liberté de Réunion

La liberté de réunion signifie que les gens doivent avoir le droit de se rencontrer pacifiquement sans ingérence extérieure. Ces réunions peuvent prendre la forme de meetings, de rassemblements politiques et de grandes manifestations. La liberté de réunion est importante pour la démocratie car elle permet de se rencontrer pacifiquement.

Comme d'autres droits, la liberté de réunion n'est pas absolue. Le gouvernement peut fixer des règles acceptables concernant l'heure, les modalités et le lieu des rencontres, des actions de protestation et manifestations afin de ne pas porter atteinte à la liberté des autres. Toutefois, le gouvernement ne peut interdire toutes les actions de protestation et il ne peut pas non plus réglementer une manifestation sur la base des discours qui y seront tenus.



Parfois, la liberté de réunion peut être limitée. Certains affirment que si une réunion est perçue comme une incitation à la violence ou comme une menace aux droits de citoyens, ou comme une atteinte aux droits des participants, elle ne doit pas être autorisée. En d'autres termes, tant que l'exercice de la liberté de réunion ne menace pas directement les droits des autres, il faut l'autoriser.

La plupart des pays démocratiques autorisent la liberté de réunion dans des lieux publics mais pas dans une propriété privée, même si les participants souhaitent exprimer des opinions politiques.

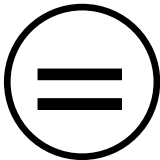
La liberté de réunion est très importante dans le contexte de la tolérance politique, particulièrement dans les pays qui passent de la dictature à la démocratie. Si la liberté de réunion est interdite, il peut s'avérer difficile pour les minorités ou d'autres catégories, qui ont été privées du pouvoir, d'attirer l'attention dont elles ont besoin pour devenir des acteurs politiques au même titre que les autres.

Dans certain pays, la liberté de réunion est également violée lorsqu'on prive les citoyens du droit d'utiliser des installations publiques pour organiser des rassemblements et des réunions.

4. Le Droit à l'égalité

Qu'est ce que l'égalité ? S'agit-il de l'égalité des résultats, de l'égalité de traitement, de l'égalité des chances ou d'autre chose ?

Les idées relatives à l'égalité peuvent changer en fonction des différentes époques de l'histoire. Par exemple, aux Etats-Unis dans le passé, le concept de services « séparés mais égaux » destinés aux Noirs et aux Blancs était accepté par les tribunaux. Plus tard, ils ont décidé que la simple séparation des services en fonction de la race reflétait une inégalité par ce que cela sous-entendait que les Noirs étaient inférieurs. Par égalité, on entend que nul ne devrait faire l'objet de discrimination pour des raisons de race, d'origine nationale, de sexe, d'idéologie politique, d'âge, de handicap, de revenu ou de condition de naissance. Dans les pays ou des groupes ont souffert de discrimination, le défi consiste à redresser ce tort sans inverser le problème.



Parfois, il est raisonnable de pratiquer la discrimination ou de ne pas traiter tout le monde d'une façon égale. Par exemple, il faut avoir un certain âge pour avoir le droit

de se marier ou de conduire une voiture. Toutefois une discrimination qui n'est pas raisonnable, par exemple pour des raisons d'antipathie, ne se justifie pas.

Par égalité, on entend que les gens doivent bénéficier de : a) l'égalité des chances ; b) l'égalité devant la loi ; c) l'égalité de traitement en matière de logement, d'éducation, de santé et d'emploi ; d) l'égalité dans la reconnaissance de la culture ; e) l'égalité des chances de développement.

Dans certains pays ou des groupes on fait l'objet de discrimination et ont été traités de façon inéquitable, on a tenté de rétablir l'égalité en mettant en place des programmes de « mesures compensatoires ». Il s'agit de mesures qui favorisent certains groupes de personnes dans la société afin de compenser la discrimination que les autres leur ont fait subir dans le passé. Parmi les exemples de mesures visant à rétablir l'égalité, figurent celles prises en faveur des victimes d'abus de violations de droits par les membres de gouvernements antérieurs.

Selon les partisans des mesures compensatoires, celles-ci sont nécessaires pour surmonter les effets de la discrimination passée et seules des mesures énergiques fourniront les changements nécessaires. Ces programmes visent à combler le retard pris par certains groupes en matière d'éducation ou de formation.

Les adversaires de ces programmes affirment qu'il s'agit d'une autre forme de discrimination non fondée. Selon eux, le sexe, l'idéologie politique, la langue ou la religion ne sauraient servir de base de classification. Si chacun bénéficie de l'égalité des chances, les programmes de ce type sont inutiles. En outre, à cause des mesures antidiscriminatoires, des postes seraient attribués à des personnes moins qualifiées

D. Conflit de droits

Dans une démocratie, il peut arriver que différents intérêts suscitent des conflits. Par exemple : a) les droits inhérents à une culture peuvent entrer en conflit avec le droit à l'égalité ; b) le droit à la vie privée peut entrer en conflit avec le droit à l'information ; c) les droits au développement peuvent entrer en conflit avec les droits à l'environnement ; d) le droit à la sécurité peut entrer en conflit avec le droit à la liberté et aux garanties prévues par la loi. Dans de tels cas, il incombe au gouvernement, et très souvent aux tribunaux, de décider quel droit primera sur l'autre.

EXERCISE 3

DOIT-ON ADMETTRE LES SITUATIONS SUIVANTES ?

La loi peut-elle permettre l'existence des situations suivantes ? Justifiez votre décision. Indiquez si l'acte est vertical ou horizontal.



1. Dans son affectation budgétaire à l'éducation, un nouveau gouvernement attribue un montant supérieur aux écoles fréquentées par des enfants pauvres. Par le passé, c'est le contraire qui se produisait. La bourgeoisie contrôlait le gouvernement et commettait des actes de discrimination envers la majorité en attribuant à leurs écoles des ressources financières moins importantes.

2. Une personnes n'invite que des membres de sont groupe racial à son anniversaire.
3. Une école paroissiale privée, qui ne reçoit aucune subvention du gouvernement, n'accepte que des enfants de sa confession.
4. Dans une région où la majorité des gens parlent une certaine langue, les services publics, n'emploient que des personnes de ce groupe linguistique.
5. Un club de garçons, financé par des fonds privés, ne permet pas aux filles d'y adhérer ni d'en visiter les locaux.
6. Le propriétaire d'une entreprise, originaire d'une région du pays, n'emploie que des personnes provenant de cette même région.
7. Un jeune homme ne permet pas au petit ami de sa sœur, qui appartient à une confession religieuse différente , de venir chez eux.

EXERCISE 4

TOLERANCE POLITIQUE : FAUT-IL AUTORISER LA MANIFESTATION ?

Les organisateurs d'un parti politique minoritaire, le parti du Renouveau (RN), qui prètent que seuls ceux qui ont propriétaires terriens peuvent avoir le droit de vote, souhaitent organiser une manifestation dont le trajet passerait devant le siège social du Parti Nationale Populaire (PNP) dont les membres pour la plupart, sont des chômeurs. Ils souhaitent ainsi exercer leur droit à la liberté de réunion et d'activité politique. Le leader du PNP est très mécontent que cette manifestation soit prévue car il y a eu de récents incidents violents entre les partisans des deux partis politiques. Avec son parti, il pense que les membres du parti du Renouveau organisent cette manifestation pour provoquer ceux du PNP.

1. Dans un jeu de rôle, mettez en scène une audience avec le Commissaire de Police, au cours de laquelle les dirigeants des deux partis (PR et PNP), assistés de leurs avocats, exposeront leurs arguments pour ou contre la manifestation. Le Commissaire de Police devra prendre une décision.
2. Etes-vous d'accord avec la décision du Commissaire de Police ? Justifiez votre réponse.
3. Si les partisans du Parti National Populaire, qui domine le quartier, souhaitent protester contre la manifestation, quelle stratégies pourraient-ils utiliser ?

E. Qu'est-ce que la participation du citoyen ?



Le rôle du citoyen dans une démocratie est très différent de celui qu'il joue dans d'autres formes de gouvernement. Dans les dictatures et autres régimes non démocratiques, il y a généralement des dirigeants et des sujets. Dans une démocratie, ce sont les citoyens qui élisent leurs dirigeants. Ils doivent collaborer avec leur gouvernement

en tant que partenaires, contribuer à la promotion des droits de l'homme et œuvrer au bien public. Si les citoyens ne participent pas activement à la vie publique, ils risquent de subir la politique des dirigeants et deviennent de ce fait, des sujets passifs.

Le moyen le plus concret d'être un citoyen actif dans une démocratie est de voter aux élections. Ces dernières accordent un pouvoir légitime aux élus. Une fois que le pouvoir est délégué aux élus, il incombe aux citoyens de s'assurer qu'il n'y a pas d'abus de pouvoir.

L'absence de participation des citoyens à la démocratie revient à laisser le champ libre aux dirigeants. Le manque de participation donne fréquemment au gouvernement un pouvoir sans limite, susceptible de déboucher sur la dictature ou tout autre type de régime autoritaire.

La participation du citoyen comporte de nombreux avantages :

- a) Elle garantit que les dirigeants n'abusent pas de leurs pouvoirs.
- b) Elle permet de tenir le gouvernement mieux informé des souhaits de la population.
- c) Elle permet aux citoyens de participer à la vie politique de leur pays.
- d) Elle conduit à des prises de décisions plus avisées. La Constitution haïtienne prévoit d'autres formes de participation par exemple : payer les impôts, servir de jure, respecter scrupuleusement les deniers et biens de l'état, respecter et protéger l'environnement, fournir assistance aux personnes en danger.

EXERCISE 5

A LA RECHERCHE DU CITOYEN PARFAIT

Repartissez-vous en groupes et dressez une liste des différents modes de participation du bon citoyen dans une démocratie. Etudiez les points de la liste et déterminez s'il est souhaitable ou possible pour le bon citoyen d'utiliser tous ces modes de participation. Comparez votre liste avec celle qui se trouve ci dessous. Quels sont les points qui se recourent et ceux qui sont identiques ?

- a) S'informer sur les problèmes et connaître les dirigeants.
- b) Informer les autres sur les problèmes et les dirigeants.
- c) Débattre des problèmes.
- d) Etre actif dans les associations locales pour défendre une cause spécifique ou pour protester contre des actions du gouvernement.
- e) Créer ou adhérer à des partis politiques ou des organisations communautaires.
- f) Prendre la tête d'un parti politique, d'un syndicat ou d'une association locale.

- g) Voter aux élections.
- h) Faire campagne pour des candidats qui se présentent aux élections.
- i) Se présenter aux élections et remplir ses fonctions si on est élu.
- j) Payer des impôts.
- k) Recourir aux voies légales pour contester des mesures officielles, au moyen de réunions avec des responsables gouvernementaux, en intentant de actions en justice, etc.
- l) Faire pression sur les responsables élus.
- m) Protester par le biais de manifestations, de boycotts, de grèves, etc.
- n) Respecter les droits des autres citoyens.
- o) Etre un membre productif de la société.

F. S'Informer



Il est essentiel d'être informé pour pouvoir participer efficacement à la vie publique. Il est essentiel que les citoyens connaissent leurs droits. Cela permet de savoir quand ces droit sont violés et à qui s'adresser pour redresser les torts. Il doivent également se tenir informés sur les grandes questions du bien nationale. Etre informé donne un certain pouvoir. Les citoyens informés prennent des décisions rationnelles en connaissance de cause. Cela empêche qu'on les manipule et leur permet de distinguer les rumeurs des faits.

Le citoyen peut bien s'informer en :

- a) discutant avec des personnes telles que des enseignants, responsables locaux, membres du parlement, et en leur posant des questions.
- b) obtenant des informations des responsables et des services publics qui travaillent sur une question spécifique.
- c) consultant les médias (journaux, revues, radio et télévision)
- d) se rendant aux bibliothèques pour se documenter et découvrir d'autres sources et références.
- e) remontant aux sources d'une information pour en vérifier la véracité.
- f) Entretenant le débat et le dialogue avec d'autres citoyens.

EXERCISE 6

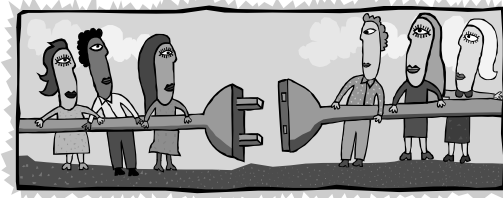
LE CAS DU PARTI POLITIQUE «PARTI POLITIQUE NATIONALE POPULAIRE»

Monsieur Jean qui est dirigeant du parti du Renouveau a adopté un thème hostile aux partisans du PNP dans sa campagne électorale. M. Jean et son parti affirment que les sympathisants du PNP sont malhonnêtes, qu'ils ne devraient pas être autorisés à se présenter aux prochaines élections. Monsieur Jean prévoit de prendre la parole dans une région où les partisans du PNP sont en majorité. Ces derniers ont signalé qu'ils allaient organiser des manifestations pour perturber le meeting.

1. Supposez que vous soyez le commissaire de police de cette région. Que feriez-vous ?

2. Un parti politique a-t-il le droit d'adopter un thème qui critique un groupe spécifique dans le cadre de sa campagne ? Est-ce que cela peut être autorisé ?
3. Si le parti du Renouveau organise sont assemblément dans cette région, que doivent faire les partisans du PNP qui y habitent ? De quelle façon peuvent-ils participer à cette manifestation ?
4. Si vous étiez sympathisants du PNP, que feriez-vous ?

G. Participation de la société civile



La participation des citoyens à la démocratie implique beaucoup plus que le simple fait d'aller voter ou de participer à la vie publique. En général, les citoyens sont actifs chez eux ou dans les

associations locales. Ils constituent fréquemment leurs propres organisations. Certains cherchent à promouvoir des objectifs généraux de bien-être social comme l'amélioration du cadre de vie, la défense de l'environnement, la protection des droits de l'homme, l'amélioration de l'hygiène publique ou la participation à des activités culturelles ou de loisirs. On appelle ces types d'organisations des organisation non gouvernementales, à but non lucratif, civiques ou bénévoles. Lorsque les gens agissent dans le cadre d'organisations non-gouvernementales, ils prennent part à ce qu'on appelle la « société civile ». Bon nombre de gens pensent que la société civile constitue un élément essentiel de la démocratie.

Lorsque les citoyens participent à la société civile, ils prennent part à d'importantes décisions et à l'exécution de programmes essentiels. Un groupe de citoyens a souvent davantage d'influence que des citoyens considérés de façon isolée. Les entités gouvernementales, publiques et commerciales ont du mal à ignorer un groupe de citoyens engagés.

La plupart des démocraties reconnaissent que la société civile joue un rôle important pour aider le gouvernement à atteindre certains objectifs. Par exemple, de nombreuses organisations religieuses, à but non lucratif ou bénévoles viennent en aide aux défavorisés qui ont besoin de se nourrir ou de se loger. En échange, de nombreux gouvernements aident financièrement ces organisations en les exemptant d'impôts ou en leur accordant des subventions. La société civile joue aussi un rôle significatif en surveillant et, le case échéant, en critiquant des activités du gouvernement. Dans les dictatures, les organisations qui constituent la société civile sont parfois très limitées dans leurs activités, voire totalement interdites.

La liste ci-dessous comporte différents types d'organisations communautaires susceptibles d'exister dans votre région et qui font partie de la société civile.



- a) Groupes de surveillance de quartiers.
- b) Groupes et organismes civiques.
- c) Organisations religieuses.
- d) Associations de femmes.
- e) Organisations de jeunes.
- f) Associations pour l'enfance.
- g) Organisations de défense de l'environnement.
- h) Associations sociales et sportives.
- i) Associations de parents d'élèves et d'enseignants.
- j) Groupes de défense des droits de l'homme ou d'assistance juridique.

L'une des caractéristiques du bon citoyen est des dispositions à participer aux activités des associations locales. Cela exige plus que le simple fait d'appartenir à une organisation. Il faut consacrer du temps et œuvrer au sein de l'organisation pour amener le changement.

La société civile comprend des organisations locales, régionales, nationales et internationales. Toutefois, les citoyens d'une démocratie sont surtout actifs dans leur quartier. Le plus souvent, ils forment des organisations pour résoudre des problèmes locaux dans leur quartier, parce que c'est là qu'ils peuvent :

- a) Susciter et constater le changement.
- b) Avoir intérêt à ce que les choses changent.
- c) Créer un sentiment de solidarité.

La société civile peut mieux renforcer le sentiment de solidarité que ne le peut le gouvernement. Cela est particulièrement vrai lorsque les citoyens et leurs organisations travaillent dans un esprit de coopération. Un tel esprit a une grande valeur dans une démocratie. Il peut renforcer la compréhension mutuelle et ce qu'on appelle parfois des « terrains d'entente ».

Même si les citoyens participent le plus souvent aux activités des associations locales pour résoudre des problèmes locaux, la société civile comprend également une participation des citoyens aux organisations qui œuvrent sur des questions régionales, nationales ou internationales. Cette implication des citoyens débouche sur de grands changements car ils parviennent à

convaincre les gouvernements de mettre fin aux guerres, aux politiques de discrimination idéologique et aux projets de développement susceptibles de nuire considérablement à l'environnement.

H. Participation à la politique des partis

1. Adhérer à un parti politique

Certains partis politiques exigent que leurs membres payent une cotisation et d'autres non. Dans certains pays, un citoyen doit être inscrit sur les listes électorales avant de pouvoir adhérer à un parti politique.

La politique des partis est influencée par leurs militants quand ceux-ci assistent aux réunions et organisent un mouvement de soutien en faveur d'un programme.

2. Participation en Période Electoral

Les membres d'un parti remplissent d'importantes tâches au moment des élections, telles que :



- a) Organiser des réunions.
- b) Rendre visite aux gens chez eux pour leur demander leur soutien et leur présenter le programme du parti.
- c) Préparer et coller des affiches.
- d) Obtenir des dons pour les partis politiques.
- e) Transporter les électeurs au bureau de vote et effectuer des tâches diverses le jour des élections.
- f) Voter.

3. Après les Elections

Les partis doivent régulièrement rendre des comptes à leurs électeurs. Un tel dialogue maintient les élus informés sur l'opinion de leurs administrés et leur fournit l'occasion d'expliquer les décisions prises par le parti. Cela permet aussi aux électeurs de savoir si les promesses électorales sont tenues.

4. Etre Candidat aux Elections

Dans toutes les démocraties, les électeurs qui remplissent les conditions requises ont le droit de se présenter aux élections pour assurer une fonction officielle à l'échelon local, régional ou national.

I. Comment les citoyens peuvent influencer la politique du gouvernement

Les citoyens ont le pouvoir d'influencer la politique du gouvernement. Voter pour un candidat est l'une des façons de le faire.

Voici les différentes étapes possibles :

- a) Identifiez la politique à changer et expliquez pourquoi ce changement est nécessaire.
- b) Présentez clairement le contenu de la nouvelle politique que vous souhaitez.
- c) Adhérez à des organisations existante ou, avec d'autres citoyens, créez votre propre formation.
- d) Réunissez toutes les informations pertinentes
- e) Identifiez les principaux acteurs qui auront une influence sur le changement de politique.
- f) Identifiez les organisations qui sont pour et contre vous.
- g) Elaborez et appliquez un plan d'action.



Le Lobbying

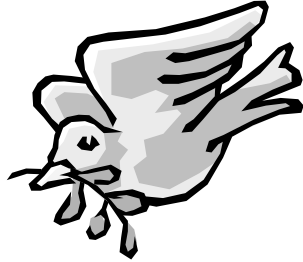
Dans une démocratie, le lobbying constitue l'une de méthodes les plus courantes qu'utilisent les citoyens pour influencer la politique du gouvernement. On entend par là que les citoyens et leurs organisations essayent d'avoir une influence sur les responsables politiques au moyen de rencontres, d'appels téléphoniques ou de lettres.

Même si bon nombre de personnes pensent que le lobbying doit faire l'objet de réglementations strictes, la plupart des démocraties estiment qu'il s'agit d'un moyen légitime pour les citoyens de se faire entendre.

Outre le lobbying, les citoyens peuvent utiliser de nombreux autres moyens d'action pour provoquer des changements. Par exemples, ils peuvent :

- a) Produire et distribuer des tracts.

- b) Passer à la télévision et à la radio pour présenter leur position sur une question.
- c) Diffuser des publicités dans les journaux, à la radio et à la télévision.
- d) Faire signer des pétitions.
- e) Témoigner devant des instances gouvernementales.
- f) Organiser des manifestations
- g) Organiser des boycotts et des grèves.



J. Responsabilités envers les autres citoyens

En tant que membre d'une communauté, les citoyens doivent contribuer au bien-être de la collectivité. Il est important de traiter les autres avec respect et courtoisie, quelles que soient leurs opinions politiques. La plupart des communautés sont composées de personnes d'origines diverses. Il convient de tolérer ces différences et de respecter les us et coutumes et les croyances des autres. Le manque de respect envers les droits d'autrui n'est pas conforme aux idéaux d'une société démocratique.

Certaines lois exigent que les citoyens se comportent de façon responsable. Par exemple, ils n'ont pas le droit de porter atteinte aux droits d'autrui par la violence ou en les privant de leurs biens sans raison valable. Il est également interdit de pratiquer la discrimination pour des raisons de sexe, de religion, d'idéologie, d'infirmité physique ou mentale, d'origine sociale.

Les citoyens ont également des responsabilités qui ne sont pas prescrites par la loi. Par exemple, ils doivent faire preuve de courtoisie, à savoir traiter les autres avec respect, être ouverts d'esprit, travailleurs et fidèles aux principes et aux valeurs démocratiques.

Il est souvent nécessaire de faire des compromis. Cela permet de trouver toujours des solutions aux problèmes et d'éviter des conflits interminables. Les compromis encouragent l'harmonie qui est essentielle dans une société qui fonctionne bien. Le compromis requiert un esprit civique car l'individu est parfois contraint de faire passer le bien commun avant ses intérêts personnels. Cela implique parfois d'avoir de la compassion et de faire preuve de générosité, le cas échéant.

EXERCISE 7

MOBILISATION DES CITOYENS CONTRE LA POLLUTION

Vous habitez dans une région où se trouve une terminale de stockage de pétrole, une usine métallurgique. Ces entreprises sont exploitées depuis plusieurs années. Après qu'un certain nombre de personnes se sont plaintes de douleurs à la poitrine et de maladies des poumons, on effectue de tests dans votre région. Les résultats font ressortir un taux élevé de polluants dans l'air dont le niveau dépasse largement la norme internationale admise. Les entreprises vous informent qu'elles respectent les normes locales d'émission. Elles citent un numéro du journal officiel datant de 1961 qui confirme leurs dires. Les habitants de la région sont décidés à faire quelque chose pour remédier à cette situation.

1. Quel est la nature du problème à régler ?
 2. Dressez une liste des actions possibles pour traiter ce problème.
 3. Quel est le type d'action le plus efficace que peuvent entreprendre les citoyens ? Justifiez votre réponse.
-

Les Elections et les Partis Politiques

A. Les Elections et le Scrutin

AU SOMMAIRE

L. Les élections et le scrutin

M. Qui peut voter ?

N. Les partis politiques

O. La démocratie pluraliste

P. Les candidats

Q. Les élections libres et équitables

R. Fréquence des élections

S. Procédure du vote

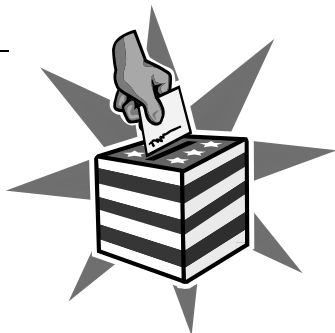
T. Tolérance politique

U. Après les élections

V. Les Partis Politiques

Les élections politiques offrent aux gens la possibilité de voter et de décider de l'avenir de leur pays. Dans certaines élections, on vote pour des partis politiques et dans d'autres, on vote pour des candidats individuels qui sont généralement membres de partis politiques. Parfois, on vote pour ou contre une question spécifique. Ce dernier type de vote est un referendum. Par exemple, dans certains pays, quand une nouvelle constitution vient d'être rédigée, on peut organiser un referendum. Les électeurs devront se prononcer pour ou contre l'adoption de la constitution.

Si la démocratie est « l'autorité du peuple », il incombe à tous les citoyens de voter. On vote souvent parce qu'on veut provoquer des changements. On pense, en élisant un parti politique ou un candidat différent, qu'on changera les orientations du gouvernement ou de la société et qu'on vivra mieux.



B. Qui peut voter ?

Dans une démocratie, tous les citoyens qui ont atteint un certain âge (18 ans en Haïti) ont le droit de voter. Différents pays ont des codes électoraux différents. Le plus souvent les électeurs doivent s'inscrire sur les listes électorales ou obtenir une carte d'électeur. Certains pays ne permettent pas aux femmes de voter, d'autres exigent que les

électeurs sachent lire et écrire. De telles restrictions sont jugées antidémocratiques dans la mesure où « le gouvernement par le peuple » devrait signifier la participation du plus grand nombre.

C. Les partis politiques et les élections

Dans la plupart des démocraties, les partis politiques sont les principales organisations qui participent aux élections. Comme on l'a déjà vu, les organisations politiques peuvent généralement participer aux élections de deux façons différentes. Il s'agit de la représentation par scrutin proportionnel ou uninominal.

Dans le système de représentation proportionnelle, on vote pour un parti politique et chaque parti présente une liste de candidats. C'est le pourcentage total des voix que reçoit un parti qui détermine le nombre de sièges qu'il détiendra au parlement.

Dans le système de représentation par scrutin uninominal, les partis politiques choisissent des candidats individuels pour représenter certaines zones que l'on appelle des « circonscription ». Pour être élus, ces candidats doivent obtenir la majorité des voix dans cette zone.

Il existe également des modes de scrutin mixtes selon lesquels les électeurs peuvent voter à la fois pour des partis politiques et pour des candidats individuels.

Les partis politiques présentent habituellement un programme qu'ils espèrent mettre en pratique s'ils sont élus. C'est pourquoi il est important que l'électeur analyse les positions défendues par un parti ou un candidat avant de lui accorder la voix.

D. La démocratie pluraliste

Il est généralement admis que plusieurs partis sont nécessaires dans une démocratie. C'est ce qu'on appelle la démocratie pluraliste.

S'il n'y a qu'un seul parti, les différences d'opinions et l'opposition légitimes n'auront pas d'effet. Les pays à parti unique deviennent souvent des dictatures. S'il n'y a pas d'opposition pour contester la politique du gouvernement, il est peut probable que des changements positifs se produisent dans le pays.

Par ailleurs, s'il y a trop de partis politiques, le pays peut se diviser en de nombreuses factions. Pour éviter ce type de situation,

certains pensent que les partis politiques peuvent former des coalitions.

E. Les candidats à une élection

Dans une démocratie, les citoyens peuvent être candidats aux élections. En général, ils sont sélectionnés par leur parti politique pour se présenter mais ils prennent également la décision personnelle d'être candidat aux élections. Ils peuvent parfois se présenter aux élections comme candidats indépendants. Être candidat exige une formation du temps, de l'énergie et des dépenses. Dans une démocratie, on ne doit pas se présenter parce qu'on recherche le pouvoir ou des avantages financiers, mais parce qu'on souhaite instaurer une société meilleure. Pour qu'une démocratie fonctionne, les élus doivent véritablement défendre les intérêts du peuple et lui rendre compte de leur gestion.



F. Les élections libres et équitables

Campagnes Electorales

Avant chaque élection, les partis politiques et leurs candidats disposent d'un certain temps pour faire campagne afin de convaincre les électeurs de voter pour eux. Parmi les activités de campagne les plus courantes, on organise des réunions politiques au cours desquelles les candidats présentent leur programme et les électeurs leur posent des questions. Les médias présentent également les points de vue des candidats. Des pancartes, affiches, tee-shirts et badges sont aussi des moyens de communiquer aux électeurs le nom ou l'opinion d'un candidat ou d'un parti.

C'est grâce aux campagnes électorales que les citoyens ont l'occasion de prendre connaissance de tous les points de vue de façon pouvoir faire un choix avisé quand ils se rendront aux urnes. Une des conditions pour que les élections soient libres et équitables, est que la campagne soit aussi libre et équitables, et permette la liberté d'expression, de réunion et d'association.

Une campagne n'est ni libre ni équitable si les candidats, partis ou électeurs font l'objet d'intimidation. On entend par là qu'ils sont soumis des pressions injustes. Tous les partis et les candidats doivent jouir de chances égales de se faire entendre. Si on interdit à des partis ou à des candidats d'opposition de faire campagne, on

ne pourra entendre qu'un seul point de vue. Dans une démocratie, tous les points de vue sont entendus pendant une campagne électorale.

Les campagnes électorales coûtent cher. Il faut payer pour la préparation d'affiches, de tracts et pour la diffusion de spots publicitaires à la radio et à la télévision. Il arrive souvent que des particuliers et des entreprises contribuent au financement de campagnes électorales. Après les élections, ils s'attendent parfois, si les candidats qu'ils ont soutenus gagnent, à recevoir des faveurs.

Les médias jouent un rôle particulier dans les campagnes électorales. La radio, la télévision et les journaux exercent une grande influence sur les électeurs. Certains pensent que tous les candidats et les partis politiques devraient avoir le même accès aux médias. Les émissions d'information sur les chaînes publiques de radio et de télévision devraient alors accorder le même « temps d'antenne » à chaque parti politique. Tous les candidats et partis auraient aussi la même possibilité du temps d'antenne ou des encarts dans les journaux pour le même prix.



Dans les démocraties, les campagnes doivent être axées sur les questions et orientations politiques que les partis et candidats se proposent d'adopter pour trouver une solution aux problèmes de la société.

EXERCISE 1

LES ELECTIONS ONT-ELLES ETE LIBRES ET EQUITABLES ?

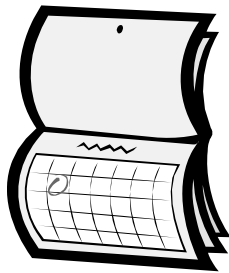
Supposez que les incidents suivants se soient produits durant une campagne. Déterminez s'ils sont contraires à l'idée d'une « élection libre et équitable ». Justifiez vos réponses.

1. Un responsable religieux n'aime pas les idées d'une parti politique. Il ordonne aux habitants de sa région de ne pas assister aux réunions organisées par des membres de ce parti.
2. Dans ses émissions d'information, une chaîne de télévision parle d'un candidat deux fois plus souvent que de tous les autres.
3. Une candidate réunit une importante somme d'argent pour financer sa campagne. Elle est en mesure d'acheter trois fois plus de temps d'antenne à la radio que tous les autres candidats.
4. Un parti vole tous les tracts et brochures d'information d'un parti adverse et les détruit.

5. Maryse se présente aux élections contre Wilfrid. Dans un discours, celui-ci déclare : « Maryse est complètement dépassée dans ces élections. Il y a peu de femmes qui font de la politique dans notre pays. C'est parce qu'elles sont trop émotives et incapables de se maîtriser. Si elle est élue, Maryse se comportera de cette façon. Elle fera beaucoup de bruit mais rien d'autre. »
6. Un homme dit à sa femme : « je veux que tu votes pour le Parti Chauvin, c'est celui qui nous aidera le plus. Vote pour lui ou ça ira mal. »
7. Un employeur déclare : « ce parti est le meilleur pour l'entreprise. Je veux que vous votiez pour les candidats qu'il présente ou vous irez chercher du travail ailleurs. »

Dans une élection, un candidat nommé Joël ne critique jamais les idées de son concurrent mais il le qualifie constamment « de personne dénuée de morale qui a des aventures avec d'autres femmes alors qu'il est marié ».

G. Fréquence des élections

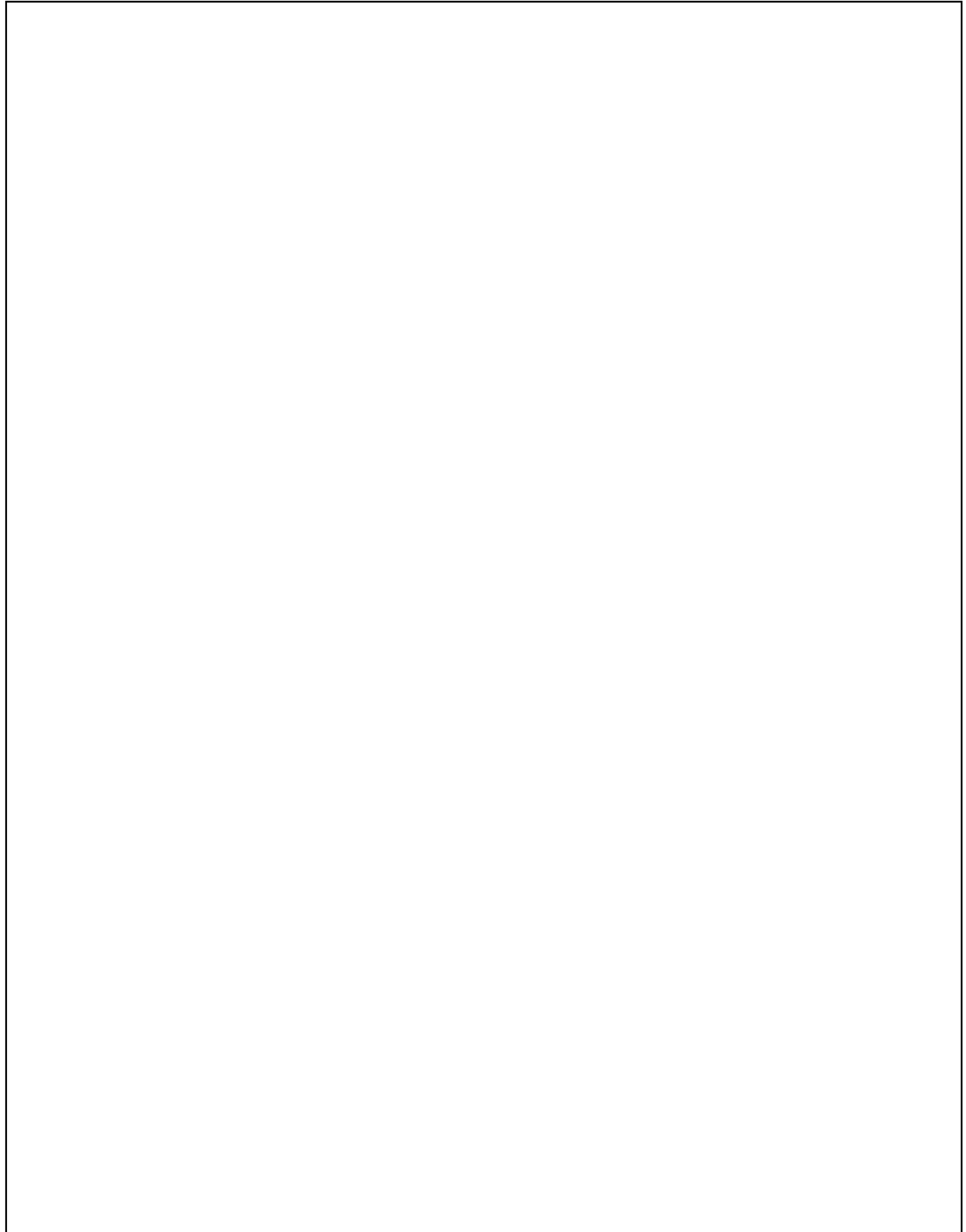


Dans une démocratie, les élections doivent être non seulement libres et équitables mais aussi avoir lieu fréquemment. Les dictateurs se maintiennent souvent au pouvoir en contrôlant la périodicité des élections, soit en ne les organisant pas régulièrement, soit en les reportant indéfiniment. Les dictateurs peuvent aussi choisir d'organiser des élections quand ils sont sûrs de leur victoire ou de celle de leur parti. Avec de telles pratiques, il est difficile, voire impossible, que des partis d'opposition accèdent au pouvoir.

Les constitutions comportent souvent des dispositions qui fixent le renouvellement des membres du corps législatif ou du pouvoir exécutif. D'autres permettent au président d'organiser des élections lorsqu'il le souhaite. La Constitution haïtienne fixe à quatre et six années le renouvellement des membres du corps législatif et à cinq ans le mandat du chef de l'état. Dans un régime parlementaire, le vote d'une motion de censure contre le gouvernement en place par les membres du corps législatif se traduit souvent par l'organisation de nouvelles élections.

H. Procédure du vote

Les grandes étapes suivantes assurent un processus électoral libre et équitable.



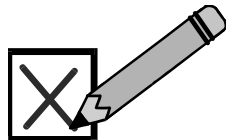
1. Avant les Elections

Inscriptions sur les listes électeur électorales : c'est le processus au moyen duquel on est identifié comme électeur. Il convient d'obtenir une carte électorale avant de pouvoir voter. Il s'agit la d'assurer que personne ne vote plus d'une fois à chaque scrutin et que chaque électeur remplit les conditions requises pour voter.

2. Le Jour des Elections

- Quand ils arrivent au bureau de vote, les électeurs présentent leur carte électorale. On vérifie leur nom et un responsable leur marque parfois la main avec une teinture ou une encre indélébile ou sympathique. Cela permet de confirmer leur nom et d'assurer que chaque personne ne vote qu'une seule fois.

- Les électeurs reçoivent le bulletin avec lequel ils vont voter. Ils entrent ensuite dans l'isoloir (l'endroit où ils vont faire leur choix). L'électeur fait son choix en lisant la liste des candidats sur le bulletin et en marquant habituellement d'une croix la personne pour laquelle ils votent.



- Le vote se fait a bulletin secret dans l'isoloir ou personne ne peut voir le choix de l'électeur.
- Il introduit le bulletin plié dans l'urne scellée.
- A l'heure convenue, le bureau de vote est officiellement fermé.
- L'urne est scellée en présence des représentants des partis politique, puis transportée dans un lieu où se fera le dépouillement des votes.
- Un responsable officiel brise les scelles de l'urne et l'ouvre en présence de scrutateurs. Certain appartiennent à des partis politiques et d'autres sont indépendants. Parfois, il y a également des scrutateurs internationaux, qu'on appelle aussi des observateurs.
- Les personnes chargées du dépouillement du scrutin mettent de côté les bulletins nuls qui ne peuvent être pris en compte dans le résultat global de l'élection. On annule ces bulletins car ils ne sont pas conformes aux règles préétablies. Par exemple, plusieurs bulletins dans une même enveloppe ou l'absence d'un choix clair, etc.
- Chaque bulletin est examiné et compté par un ou plusieurs responsables du scrutin pendant que les scrutateurs observent et vérifient le décompte. On remet ensuite les bulletins dans l'urne qui est à nouveau scellée.

Les scrutateurs des élections jouent un rôle très important pour assurer qu'elles soient libres et équitables. Leur rôle est de signaler toute irrégularité.

Il peut arriver, surtout s'il y a eu des problèmes dans le passé ou si un pays est en train de devenir une démocratie, que des observateurs internationaux soient présents. Il s'agit de ressortissants étrangers qui observent le déroulement du scrutin et peuvent attirer l'attention sur des problèmes tels que des irrégularités, des actes d'intimidation et de violence. Ils peuvent faire pression à l'échelle internationale sur les gouvernements pour qu'ils organisent des élections équitables ou annulent des élections inéquitables s'il y a eu d'importantes irrégularités.

EXERCISE 2

QUE DOIVENT FAIRE LES OBSERVATEURS INTERNATIONAUX?

Le président, dictature d'un pays soumis depuis longtemps au régime de parti unique, déclare qu'il va organiser des élections et que tous les partis seront autorisés à y participer. Il invite des observateurs internationaux à venir suivre les élections. Une équipe de plus de 1000 observateurs se rend sur place et nombre d'entre eux arrivent à la conclusion que, pendant les élections, des membres du gouvernement et du parti du président ont commis de nombreux actes d'intimidation envers les électeurs. Les observateurs affirment qu'ils ont vu des membres du gouvernement menacer les électeurs de sévices corporels si ceux-ci ne votaient pas pour le président. Ce dernier nie. Il croit que les observateurs veulent qu'il perde les élections et déclare qu'il ne les aurait pas invités s'il n'avait pas eu l'intention d'organiser des élections libres et équitables.

Pourquoi pensez-vous que le président a invité les observateurs internationaux dans son pays ?

I. Tolérance Politique et Elections

Pour que des élections démocratiques soient réussies, elles doivent avoir lieu dans une atmosphère où les citoyens sont disposés à accepter des idées politiques autres que les leurs. Par tolérance politique, on entend que les gens ont le droit de prendre la parole, de faire campagne, de se réunir et de s'associer avec des personnes et des idées que les autres ne partagent pas. Si on n'autorise ou ne tolère pas les activités politiques légitimes des autres, on porte atteinte à l'idéal démocratique qui permet la participation de tous les citoyens.

La question de la tolérance politique se pose fréquemment lors des campagnes électorales. Les sympathisants d'un parti tentent

parfois de restreindre les activités politiques d'autres partis et candidats.

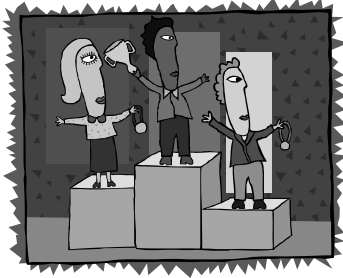
La tolérance politique est la capacité d'accepter et d'apprécier des personnes d'origines raciales et ethniques, de cultures, de confessions et de coutumes différentes. Pour que ce soit possible, il est nécessaire de comprendre que la vie dans une société multiethnique et multiculturelle comporte des avantages.

EXERCISE 3

ETES-VOUS POLITIQUEMENT TOLERANT ?

1. Imaginez un groupe de la société qui vous dérange. Il est inutile d'en donner le nom. En employant un barème allant de 1 à 5 (5 étant « très probable » et 1 étant « très improbable »), indiquez dans quelle mesure vous permettriez à un membre de ce groupe :
 - a) D'organiser une manifestation dans votre quartier.
 - b) De prendre la parole lors d'une réunion publique dans votre quartier.
 - c) D'être l'ami de vos enfants si vous étiez parent ?
 - d) De publier des articles soutenant ses idées, si vous étiez propriétaire d'un journal.
 - e) De recruter des membres pour son groupe sur votre lieu de travail.
 - f) De distribuer des tracts qui font la promotion de ses idées dans votre quartier.
 2. Quel score avez-vous attribué à chaque exemple ? Comparez vos scores à ceux des autres.
 3. Parmi les attitudes que vous adopteriez vis-à-vis des situations ci-dessus, lesquelles qualifieriez-vous d'exemples d'intolérance politique ?
 4. Lesquelles ne le sont pas ? Votre disposition ou votre réticence à être politiquement tolérant vous surprend-elle ?
 5. Qu'est ce qui porte les gens à l'intolérance politique ? A quelles méthodes pourrait-on recourir pour que la tolérance politique devienne une réalité dans votre société ?
 6. Existe-t-il une différence entre le fait d'être tolérant vis-à-vis de quelqu'un et celui d'accepter ses idées comme étant légitimes ? Expliquez.
-

J. Après les élections : Accepter la défaite



Une élection est une compétition et il y a donc des gagnants et des perdants. Si l'on veut que la démocratie soit couronnée de succès, il est essentiel que les partis politiques et leurs dirigeants soient disposés à concourir dans les élections et à en accepter les résultats. Après une élection libre et équitable, ceux qui ont perdu le pouvoir ainsi que ceux qui ne sont pas parvenus à l'emporter doivent être prêts à accepter la défaite. Cela nous ramène à l'idée de la tolérance politique car cela signifie que l'on accepte d'être gouverné par des dirigeants avec lesquels on n'est pas d'accord. Après des élections démocratiques, les perdants doivent devenir un parti d'opposition. Ils jouent un rôle important en présentant des idées différentes de celles des vainqueurs. Ils doivent continuer à parler franchement et à redoubler d'efforts de façon à être élus la prochaine fois. Une démocratie subit son échec le plus cuisant lorsque, après un scrutin, le parti vaincu prend les armes contre les vainqueurs.

K. Les Partis Politiques

La démocratie moderne a débuté sans le concours des partis politiques tels que nous les connaissons actuellement. Le développement et l'approfondissement de la démocratie a permis l'apparition des partis politiques, de telle façon qu'à l'heure actuelle, malgré toutes critiques et revers, en raison de leur action dans tous les pays, peu de gens mettent en doute que leur existence est nécessaire à la démocratie. **Une société démocratique sans parti politique ne se conçoit pas.**

Les formations antérieures aux partis politiques trouvent leur origine dans les «groupes parlementaires » et, ensuite, dans les « comités électoraux » qui se formèrent durant la Constituante française de 1789. Au début, les motifs de réunion et d'organisation provenaient principalement du voisinage géographique ou de la volonté de défendre des intérêts professionnels. Ensuite, la concordance de vue en ce qui concerne la pensée politique et idéologique prirent une plus grande importance pour servir de point d'unification et permettre d'agir comme un bloc.

L'Etablissement du suffrage universel fut à l'origine d'un changement radical dans la société démocratique, en permettant la participation d'un plus grand nombre d'électeurs, ce qui a induit de nouveaux objectifs à atteindre par les partis politiques. Auparavant, les partis se préoccupaient d'attirer le vote masculin des groupes minoritaires autorisés à voter (citoyens ayant une

capacité économique, un certain niveau d'éducation, appartenant à une certaine classe sociale ou d'une race déterminée). Institué initialement pour les hommes, le vote fut peu à peu étendu aux femmes, grâce à la lutte incessante du mouvement féministe.

Le suffrage universel a permis que les organisations sociales, économiques ou extérieures par nature à la vie politique et parlementaire, encouragèrent la création et la croissance des partis politiques. C'est le cas des syndicats qui ont créé les conditions propices à la création des partis travaillistes et de leurs cotés, les organisations de producteurs agricoles furent à l'origine de la formation de partis agraires destinés à défendre leurs intérêts. Quant aux autres secteurs comme les commerçants ou les industriels, ils ont eux aussi suscités la formation de partis qui les représenteraient et lutteraient pour leurs agendas. De même, les églises, surtout les chrétiennes, ont supporté l'apparition de partis d'orientation chrétienne.

Les partis politiques sont des institutions relativement modernes. Ce n'est qu'en 1850 que sont apparus aux Etats-Unis les partis politiques tels que connus actuellement. A l'heure actuelle, les partis politiques existent pratiquement dans tous les pays du monde comme formes d'expression et d'organisation de la citoyenneté pour exposer ses points de vue sur la manière d'organiser politiquement la société et accéder aux postes de gouvernement soumis à l'élection populaire.

Concept

Les partis politiques sont des institutions de Droit Public, ayant une idéologie et une personnalité juridique propres, organisées de manière permanente, dont la fin est d'obtenir une partie du pouvoir public exercé par l'État. Pour cela, ils participent aux élections, avec des plate-formes et propositions de travail, afin d'obtenir des électeurs les votes qui leur permettront d'élire leurs candidats aux postes électifs, que ce soit au niveau des gouvernements locaux, régionaux ou dans le gouvernement central, tout comme dans les Assemblées législatives, les congrès et au Parlement.

Ils recrutent et organisent les citoyens à partir d'une pensée politique spécifique. Ils proposent des programmes de gouvernement et des idées pour organiser la société ainsi que des politiques publiques que l'État doit exécuter pour remplir de façon satisfaisante sa mission. Ils représentent des groupes sociaux, économiques, ethniques et d'autre nature qui s'unissent pour exprimer et défendre leurs intérêts communs et tenter d'atteindre ensemble des objectifs politiques, économiques, sociaux et culturels.

Les partis politiques se différencient les uns des autres par la pensée idéologique à laquelle ils adhèrent et par les intérêts qu'ils défendent, représentent et dont ils font la promotion. Ainsi les partis peuvent être définis comme étant de droite, de gauche, du centre, conservateur, nationaliste, religieux, radical, etc.

Types de Partis Politiques

Dans tous les pays, la typologie des partis politiques varie en fonction de l'histoire et de la réalité concrète. Ainsi il peut arriver que, dans un pays déterminé, les positions défendues par un parti soient considérées comme de droite alors que dans un autre ces mêmes positions le classeraient à gauche. Cela vient du fait que ces deux termes sont relationnels, c'est à dire que leur signification dépend de la relation que l'on s'en fait par rapport à d'autres sujets politiques. Un parti peut même être perçu comme variant sa position de droite à gauche et vice-versa, tout en maintenant ses positions idéologiques originales, s'il agit dans un environnement politique où les autres partis ont changé leur position.

Par contre, d'autres concepts permettent de définir les partis politiques de manière plus substantielle. Ce sont les termes substantifs comme socialistes, démocrates-chrétiens, communistes, fascistes, etc. Ces concepts reflètent l'identité propre des partis sans les relier nécessairement à d'autres sujets politiques.

Une autre classification des partis repose sur le fait qu'ils se considèrent comme étant des partis de cadres ou des partis de masses. Les partis de cadres ne cherchent pas une croissance numérique mais plutôt à se maintenir avec un nombre réduit de membres qualifiés et influents ; leur politique est d'incorporer seulement un secteur déterminé de la société, qui peut être l'intelligentsia du pays, l'avant-garde révolutionnaire, les fondamentalistes religieux, les élites économiques, etc. Au contraire, les partis de masse cherchent à rassembler le plus grand nombre possible de militants et sympathisants, allant même parfois jusqu'à accepter leur intégration sans tenir compte de leur pensée politique, économique, etc. C'est dans ce groupe que l'on classe les partis que l'on dénomme « *catch all parties* ».

A l'intérieur de leur cadre doctrinaire, idéologique et politique, les partis politiques présentent aux citoyens différents solutions ou programmes de gouvernement pour, à partir de leur propre perspective partisane, affronter et résoudre les problèmes du pays.

Cette diversité d'idéologies et de pensées, que représentent les partis politiques, permet aux citoyens, tout comme aux divers secteurs de la société civile organisée, de pouvoir trouver dans les partis politiques les instruments et canaux d'action à travers desquels ils peuvent exprimer, voir reflétés et représentés leurs intérêts globaux ou généraux comme par exemple le système économique. Il en est de même pour leurs intérêts spécifiques comme le revêtement de leur rue, l'introduction du service d'eau potable, l'énergie électrique.

Dans le monde moderne, et en fonction des phénomènes de globalisation et d'internationalisation des relations publiques, les partis politiques cherchent à former des alliances et à tisser des liens avec leurs homologues d'autres pays. Ce phénomène est à l'origine des désormais grandes familles réunies dans les organisations internationales qui fonctionnent comme de véritables coalitions, tout en respectant la diversité culturelle et les fondements idéologiques les plus divers. A partir de leurs racines communes, les grandes internationales de la politique contemporaine sont l'Internationale Socialiste, l'Internationale Démocrate-Chrétienne et l'Internationale Libérale, bien qu'il en existe d'autres moins connus comme l'Internationale Conservatrice.

Le Système de Partis Politiques

Les auteurs et universitaires ont élaboré différentes classifications des systèmes de partis politiques, en privilégiant dans leurs analyses l'une ou l'autre des caractéristiques. Au lieu d'adopter l'une de ces classifications, nous présenterons une combinaison de celles ci afin de mieux comprendre la grande variété, d'ailleurs en perpétuelle mutation, des systèmes de partis politiques.

A) Une classification privilégiée est le nombre de partis politiques et leur mode d'accès au gouvernement. L'on distingue des systèmes de parti unique, bipartismes, multipartisme.

Dans un système de parti unique, il n'existe seulement qu'un parti qui est au gouvernement et qui ne permet pas ni l'existence ni le libre fonctionnement d'autres forces politiques. Dans ce système l'État totalitaire ou autoritaire prédomine et recherche l'uniformité de la pensée. Nous en trouvons des exemples en Allemagne nazie, l'Italie fasciste, l'Union Soviétique, les pays de l'Europe de l'Est et d'autres qui vécurent sous des régimes de types staliens.

Le bipartisme est le système dans lequel il peut exister plus de deux partis mais où en fait deux partis principaux sont ceux qui monopolisent le pouvoir en alternance soit au gouvernement soit dans l'opposition sans traumatismes ou déstabilisation sociale ou politique. En effet, il existe entre ces deux partis politiques et au sein de la société un accord sur les aspects fondamentaux qui définissent le pays ; ce qui réduit les passations de pouvoir à des changements dans le style de gouvernement et dans le choix des priorités, sans grands changements radicaux. Par exemple, un parti peut privilégier l'amélioration de l'éducation publique et l'autre préférer la privatisation. Les exemples typiques sont l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique bien qu'il y aient d'autres pays où fonctionne l'on retrouve ce système depuis des décades comme au Costa Rica.

Le multipartisme est le système qui favorise l'existence de nombreux partis politiques et dans lequel il peut y avoir deux ou davantage de partis qui soient représentatifs de la population. Dans certains pays, il est

requis que différents partis forment des coalitions ou des alliances pour pouvoir gagner les élections ou intégrer le gouvernement et de cette

façon obtenir des majorités parlementaires ou le gouvernement dans les régimes présidentielistes. Différents partis ou coalitions s'alternent dans l'exercice du pouvoir. Des exemples typiques sont les pays de l'Europe continentale et d'Amérique latine entre autres.

B) Une autre classification privilégie la facticité réelle des différents partis politiques de pouvoir former un gouvernement. On les distingue alors en système de partis politiques compétitif et en système de partis politiques non compétitif.

Dans le système de partis politiques compétitifs, les différents partis politiques, qu'il existe ou non un parti prédominant, ont les mêmes chances de présenter leurs options à la population. Tous peuvent gagner ou perdre dans ce système. Celui qui gagne est celui auquel, dans des conditions équitables, la citoyenneté a accordé son vote parce qu'elle se sent mieux représentée.

Dans le système des partis politiques non compétitifs, il peut exister aussi bien un seul ou plusieurs partis politiques, mais s'il en existe plusieurs, ils s'affrontent dans des conditions inégales. Le seul qui puisse gagner, via la fraude, la violence ou des conditions inégales de présentation des positions à la population est le parti gouvernemental. Les partis de l'opposition peuvent participer aux élections mais ne peuvent pas gagner même s'ils obtiennent un plus grand nombre de voix. C'est un système qui ne permet qu'à un seul parti, toujours le même, de gagner alors que les autres ne peuvent que perdre.

Fonctions de Partis Politiques

Dans les sociétés démocratiques, les partis politiques jouent des fonctions fondamentales que nous pouvons diviser en deux grands groupes : **Les fonctions sociales et les fonctions institutionnelles.**

En ce qui concerne les **fonctions sociales**, nous pouvons signaler :

1. La fonction consistant à éduquer la citoyenneté sur les valeurs et les principes démocratiques, dans le respect des droits humains, la pratique de la tolérance et à la reconnaissance de celui a des opinions politiques différentes comme étant un adversaire avec lequel l'on peut arriver à des accords ou maintenir des dissensions sans pour autant le considérer comme un ennemi qu'il faut détruire ou faire disparaître.
2. La mobilisation de l'opinion publique pour promouvoir la participation et la discussion de thèmes et de politiques publiques à adopter afin que toute la société soit active et émette son opinion sur les questions d'intérêt général.

3. Les partis politiques représentent des intérêts concrets et réels. Certains sont des intérêts que tous les habitants d'une société partagent et ce sont les intérêts de la nation, indépendamment de notre conception politique, situation économique, niveau éducatif, âge, etc. Il en va ainsi

de l'intérêt de sauvegarder la souveraineté et l'identité nationale et de la protection de l'environnement. Il y a d'autres intérêts économiques, culturels, sociaux qui n'intéressent qu'un secteur déterminé de la société comme les ouvriers, les paysans, les étudiants, les employés publics, les commerçants, etc. Certains partis, en raison de leur positionnement idéologique, défendent davantage les intérêts d'un secteur donné que ceux des autres. Ceci est la démocratie. Ceci est l'éventail des possibilités et des droits qu'offre la démocratie.

4. Légitimer le système politique comme instrument et mécanisme d'expression des intérêts divers existant dans la société. Ceci ne peut être réalisé qu'au travers l'existence du respect des normes et principes qui régissent le système démocratique, du respect des droits humains, de procédures et de l'institutionnalisme démocratique. Tandis que cela légitime le système politique en général, chaque parti en particulier est également légitimé.

Au niveau des **fonctions institutionnelles**, nous pouvons signaler ;

1. Recruter et sélectionner les leaders devant exercer le pouvoir est l'une des fonctions institutionnelles essentielles des partis politiques. La société a besoin qu'un secteur se prépare à l'administration de la chose publique. Fonction que les partis politiques remplissent de façon primordiale en formant des cadres en son sein ou en recherchant dans la société civile des personnes ayant la vocation du service public pour qu'il s'intègrent aux partis et à l'Administration publique.

2. Participer aux processus électoraux concernant les fonctions locales ou nationales. Dans de nombreux pays, les uniques instruments dont dispose la citoyenneté pour élire ses représentants sont les partis politiques. Les partis politiques participent à toutes les étapes et procédures électorales pour sauvegarder l'existence d'élections libres et équitables qui permettent à la citoyenneté informée de choisir librement ses gouvernants et représentants ; d'où leur importance fondamentale.

3. Proposer des personnes devant intégrer les principaux postes des différents pouvoirs de l'État. Les partis politiques proposent comme candidats ceux qui intégreront le Parlement, le Président de la République, les membres des collectivités locales, en son sein sont nommés les ministres, en leur qualité de députés ou de sénateurs, ils nomment de nombreux Haut Comité de l'État dont la nomination ou la validation sont réservées au Parlement.

Comme il peut être facilement déduit de la description des fonctions sociales et institutionnelles, les partis politiques dans la société démocratique jouent un rôle fondamental **d'intermédiation entre la société et l'État**, car de nombreuses activités politiques et publiques ne peuvent se réaliser que par leur intermédiaire. Ceux-ci continuent d'être

le principal canal d'expression, de défense et de représentation des intérêts des personnes comme des groupes sociaux.

Les Partis Politiques comme Institutions de la Démocratie

Etant donnée l'énorme importance des partis politiques tant pour le développement de la démocratie que pour leur rôle dans la représentation de la volonté souveraine du peuple, la nécessité s'est chaque fois présentée d'établir un cadrage légal, au moins au niveau constitutionnel, pour réguler le rôle et garantir la liberté des partis politiques.

Cela nous conduit à constater qu'à l'heure actuelle, dans la majorité des pays démocratiques, la normalisation légale des activités externes et internes des partis est considérée comme nécessaire.

Les activités externes se réfèrent à leurs relations avec la société et l'État dans lequel doit être garanti leur droit à la liberté d'action, d'expression, de diffusion et d'organisation. Droits corrélatifs avec leur obligation de respecter les normes fondamentales de la démocratie et l'institutionnalisme démocratique établi dans la Constitution.

Les activités internes se réfèrent au fonctionnement du parti, prise de décisions et propositions, élections de leurs autorités internes, des candidats que le parti présente aux charges électives. Celles-ci doivent être normalisées afin que les partis politiques aient des modes de fonctionnement internes démocratiques. **Si ce sont les partis politiques qui ont la responsabilité de promouvoir la démocratie dans le pays, ils doivent donc en premier lieu commencer chez eux, c'est à dire qu'il doit y avoir de la démocratie dans leur fonctionnement interne.**

Les partis politiques pour mieux remplir leur mission et une plus grande pratique démocratique établissent des structures et des organismes internes, -comités, directions, porte-parole, groupes de travail, propagande, affaires électorales, communication, affichage,- qui leur permettent d'intégrer, organiser, planifier les activités de campagne, de propagande, de financement que leurs membres –dirigeants nationaux, départementaux, municipaux, communaux, militants actifs, sympathisants-, réalisent tant à l'intérieur du parti que dans la recherche de nouveaux membres et la diffusion au sein de la population de leurs plate-formes de gouvernement et propositions de solution aux problèmes nationaux et locaux.

Conditions pour le Fonctionnement de Partis Politiques

Une question importante pour obtenir l'équité et la démocratie est de faciliter l'accès à la population aux partis politiques, pour ce faire, dans certains pays l'on garantit :

1. L'accès aux médias de communication en accordant un temps de parole égal à tous les partis politiques dans les médias d'État et ;
2. Le financement public des partis politiques, ce qui leur permet de fonctionner avec une plus grande liberté, afin d'éviter que les partis qui représentent les intérêts de secteurs économiques puissants n'aient un trop grand avantage et que tous les partis aient des ressources économiques en toute indépendance du gouvernement et des secteurs économiques puissants.

Des partis politiques démocratiques, agissant en toute liberté et avec responsabilité, s'exprimant et défendant les diverses opinions et idéologies existantes dans une société, sont un facteur déterminant pour l'établissement et la consolidation de la démocratie. Pour cela **il ne peut exister une démocratie sans partis politiques.**

Un aspect fondamental pour le bon fonctionnement des partis politiques est leur rapprochement avec la population, partageant, comprenant, appréhendant les problèmes, besoins et aspirations des citoyens et de la population en général. Il ne suffit pas de dire au peuple ce qu'il a envie d'entendre mais il est de la plus grande importance que le peuple croit que le porteur de ce message, c'est à dire le parti, le dirigeant, le militant, dise la vérité et pas seulement pour engranger des votes et ensuite, une fois élu, oublier ses promesses et ses discours.

Pour cela il est **important que les positions et opinions émises par les partis soient réalistes afin d'être crédibles** et qu'elles ne génèrent pas de fausses attentes qui ne pourront pas être accomplies quand le parti arrive au pouvoir. La consolidation de la démocratie exige une grande responsabilité civique des partis politiques.

Dans un match de football, il est nécessaire que tous respectent les règles du jeu. En respectant le fair-play, les attaquants, demis et défenseurs se complètent pour gagner la partie. De même, en politique, il est nécessaire que les partis politiques respectent les normes internes, jouent proprement, vivent une démocratie interne pour que les dirigeants, militants, organismes de direction et sympathisants intègrent les efforts pour gagner, au bénéfice du pays et de ses habitants.

TECHNIQUES DE FORMATION

Pour retransmettre les points fondamentaux du module à la base

1. ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES MEMBRES
2. Encouragez les discussions CONSTRUCTIVES
3. CHERCHER DES SOLUTIONS
4. Donnez du temps pour que les membres puissent discuter en tolérant les différences.
5. SYNTHÈSE ET COMPREHENSION : A la fin de la réunion, faites la synthèse des points fondamentaux et des décisions prises lors de la formation. Assurez-vous que tout le monde comprend.
6. CALENDRIER DE REUNION : Planification de la prochaine réunion. Quand ? Où ? Qui ? Quels sont les objectifs ?
7. RESPONSABILITES DES MEMBRES : Quels sont les taches des membres pour la prochaine réunion ?

Proposition pour la méthodologie de la formation:

I. La Démocratie

1. Demandez aux participants d'expliquer ce que la démocratie veut dire pour eux. Quand ils répondent, notez les points fondamentaux. Faites la synthèse des réponses.
2. En discussion avec eux, essayer de voir si les membres identifient des points fondamentaux qui sont complémentaires. **LE DIALOGUE ET LE RESPECT DES DIFFERENCES FONT PARTI DE LA DEMOCRATIE.**
3. Regardez le sommaire et lisez la définition de la démocratie.
4. Est-ce que tout le monde comprend ?

II. Les points fondamentaux et les autres thèmes:

Pour chaque thème, suivez les étapes suivantes.

1. Demandez aux membres ce que qu'ils pensent que le point/thème veut dire. Est-ce que qu'ils peuvent donner des exemples concrets de ce que le point veut dire dans la réalité du pays et du parti politique ? Par exemple, la transparence veut dire que les médias ont accès aux informations.
2. Après que les membres ont parlé, lisez la définition donnée dans le Sommaire.
3. Assurez-vous que tout le monde a compris et répondez aux questions des membres.

A N N E X E S

4. Demandez aux membres qu'elle est la signifiante du point ou du thème pour le parti politique. Est-ce la valeur démocratique est mise en pratique ?
5. Qu'est ce qu'il faut faire pour mettre la valeur ou le thème en pratique dans le parti ? Faites la synthèse des réponses

Pwogram pou bay pati politik yo jarèt “Demokrasi”

Demokrasi soti nan mo grèk “demòs” ki vle di “pèp” ak “kratòs” ki vle di “pouvwa”. Sa vle di pouvwa a se nan men pèp la li ye. Demokrasi se tou, yon sistèm pouvwa òganize kote gouvènman an ak moun ki soti nan eleksyon yo gen dizon sitwayen yo pou yo egzèse pouvwa a nan plas yo.

Rezime modil 1 an

Prensip demokratik yo se lide ke pifò moun konsidere kòm poto mitan nan yon demokrasi, antan y ap respekte, an menm tan, lide minorite yo. Nou prezante kèk egzanp prensip sa yo anba la a.

1- **Patisipasyon sitwayen yo** - se pi gwo wòl sitwayen yo. Se yon dwa ak yon devwa ki pran divès fòm tankou: prezante nan eleksyon, vote, chèche konnen, diskite sou pwoblèm yo, asiste reyinyon asosyasyon lokal oubyen sivik, vin manm asosyasyon benevòl prive osinon pati politik, peye enpo, pwoteste e menm poze kandidati yo lè eleksyon. Patisipasyon pèmet konstwi yon pi bon demokrasi.

2- **Egalite** - tout moun gen menm dwa, menm tretman, e yo pa sipoze sibi diskriminasyon akòz koulè yo, relijyon yo, pati politik yo manm, paske yo se gason oubyen fi, akòz yo renmen gason parèy yo oubyen fi, sityasyon yo lè yo te fèt oubyen nan ki fanmi yo soti.

3- **Tolerans politik** vle di aksepte diferans epi respekte tout moun. Se voye vyolans jete, se refize sèvi ak vyolans pou rezoud konfli oubyen dezakò ant de gwoup nan yon sèl sosyete. Trè souvan, yon sosyete demokratik fèt ak moun ki soti nan divès gwoup kiltirèl, ras, relijyon, koulè, ki gen lide ki depaman ak opinion majorite popilasyon an. Yon sosyete demokratik anrichi tèt li nan divèjans.

4- **Responsablite** - Nan yon demokrasi, responsab yo monmen ak sa-k soti nan eleksyon yo obligè akonpli lalwa epi satisfè bezwen sitwayen yo. Yo dwe pran desizyon epi fè devwa yo dapre sa pèp la vle epi swete. Se pou sa yo dwe rann pèp la kont antan y ap esplike, sa yo te fè lè yo te reprezante l.

5- **Kontwòl sosyal la** pèmèt sosyete a kontwole fason gouvènman an ak enstitisyon piblik yo ap egzèse pouvwa a epi ranpli fonksyon yo tabli nan lalwa ak pwomès yo te fè nan eleksyon.

6- **Transparans lan** se pataje enfòmasyon sou aktivite gouvènman an ak enstitisyon demokratik yo. Yon gouvènman ki pratike transparans fè reyinyon an piblik. Nan yon demokrasi, laprès ak tout sitwayen yo an mezi jwenn enfòmasyon sou desizyon ki pran yo.

7- **Frennen abi pouvwa a.** Sosyete demokratik yo fè tout posib yo pou anpeche tout responsab ki soti nan eleksyon yo sèvi ak pouvwa yo pou fè

abi. Biwo pwòteksyon sitwayen an ak lòt òganizasyon nan sosyete sivil la jwe yon wòl nan domèn sa a.

8 – **Eleksyon regilyèman, lib epi san magwouy.** Sifraj inivèsèl la se yon dwa ki pèmèt sitwayen yo vote reprezantan yo. Yo òganize eleksyon regilyèman yon fason lib epi san magwouy.

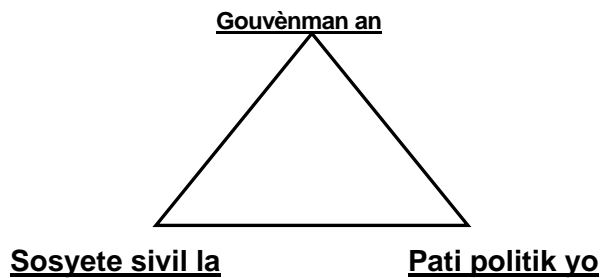
9 – **Aksepte rezilta eleksyon san magwouy yo.** Lè gen eleksyon demokratik, gen moun ki pèdi, gen moun ki genyen. Si moun ki pèdi yo derefize aksepte rezilta ki soti nan yon eleksyon ki san magwouy, sa pral dozado ak prensip demokratik yo. Derefize aksepte rezilta yon eleksyon ka kondi nan yon gouvènman popetwèl ki pa ka pran desizyon. Sa ka menm vin debouche sou vyolans.

10 – **Dwa moun** se prensip ki montre kijan yo respekte lavi ak diyite moun. Libète pou moun di sa yo vle parèt nan dwa sa yo. Libète lapawòl, asosyasyon, reyinyon, libète relijyez, dwa pou tout moun egalego tankou dwa pou ledikasyon ak lasante.

11- **Miltipatism**, sa vle di plizyè pati politik patisipe nan eleksyon yo epi jwe yon wòl nan gouvènman an. Yon lòt bò, pliralis la bay sitwayen yo okazyon chwazi epi sa bay demokrasi a jarèt tou. Lè yon peyi gen yon sèl pati politik sa konn mennen souvan nan diktati.

12 – **Lalwa sou tèt tout bagay** vle di ke tout moun dwe obeyi lalwa epi rann kont pou zak yo devan leta, sizoka yo ta vyole lalwa. Demokrasi mande tou, pou lalwa aplike menm jan pou tout moun san paspouki. Se sa yo rele pafwa, garanti yon pwosedi legal epi nòmral. Nan yon etatedwa, tout moun fèt pou obeyi lalwa, kit se sa k ap gouvènen yo kit se moun y ap gouvènen yo.

Demokrasi a genyen twa gwo wòch dife kote chak wòch bezwen lòt yo:



Sitwayen yo jwe yon wòl esansyèl nan yo chak.

1 – **Gouvènman an** fèt ak pèp la epi egziste pou satisfè bezwen pèp la. Pou sa, sitwayen yo dwe ka diskite epi fè gouvènman an konnen enterè yo. Patisipasyon yo nan sosyete sivil la ak pati politik yo ede kontwole gouvènman an pou l ka egzèse manda l la epi rann popilasyon an sèvis li nesesite a.

2- Sosyete sivil la reprezante kokenn chenn asosyasyon òganizasyon ki pa nan gouvènman yo tankou asosyasyon peyizan, fanm oubyen komèsan, epi tou òganizasyon leliz ak laprès. Sitwayen yo fè tèt ansanm selon gwoup ki enterese yo pou enfliyanse lòt sitwayen ak gouvènman nan desizyon y ap pran ak egzekisyon pwogram yo panse ki nesèsè pou kominote yo.

3 – Pati politik yo se enstitisyon piblik ki òganize pou sitwayen yo ak menm panse politik la. Pati yo ap eseye pran yon pòsyon nan pouvwa piblik leta ap egzèsè o nivo nasyonal, depatmantal ak lokal. Pou leta ka òganize pwogram ki nan enterè manm pati yo. Trè souvan, pati yo fòme kowalisyon oubyen fè aranjman ak òganizasyon nan sosyete sivil la pou bay menm enterè yo genyen jarèt epi mete plis presyon sou leta pou l reyalize pwojè ekonomik ak sosyal li.

Patisipasyon sitwayen yo. Nan yon demokrasi, se sitwayen yo ki vote moun ki pou dirije l yo. Yo dwe kolabore ak gouvènman yo a, antan ke patnè. Kontribye pou fè dwadelòm vanse epi travay pou benefis byen kominote a. Trè souvan lè manke patisipasyon, sa konn bay gouvènman an yon pouvwa san limit ki ka menm mennen nan diktati oubyen lòt kalite rejim kraze zo. Kidonk, patisipasyon sitwayen yo se lwil ki fè machin demokratik la mache:

1. Li fè sèten ke dirijan yo p ap fè abi pouvwa.
2. Li pèmèt gouvènman an konnen sa popilasyon an vle pi byen.
3. Li pèmèt sitwayen yo patisipe nan lavi politik peyi yo tou.
4. Li mennem gouvènman an pran desizyon ki pi kòrèk.

Antan ke manm yon kominote, sitwayen yo dwe kontribye pou fè kominote a vanse. Li enpòtan pou yo trete lòt yo avèk **respè, tolerans ak koutwazi**, kèlkeswa opinion politik yo, epi sonje ke nou tout **egalego**.

Pou patisipe nan pwosesis demokratik la, sitwayen yo egzèsè libète sa yo:

- **libète lapawòl** – se dwa pou moun kominike, resevwa enfòmasyon epi boukante lide. Li pran divès fòm epi li pa sèlman gen pou l wè ak lapawòl. Konsa, brandi yon sènbòl lapè, sekwe yon drapo oubyen mete yon brasa, yon badj osinon yon mayo se divès sènbòl pou moun esprime yo. Nan yon peyi demokratik, medya yo (jounal, magazin, radyo, televizyon) liv, videyo, ak fim se zouti enpòtan pou fè lopinyon pase.
- **Libète asosyasyon** vle di ke moun gen dwa fè pati òganizasyon yo vle, san yo pa fè presyon sou yo pou yo vin manm oubyen apiye lòt òganizasyon. Òganizasyon yon moun ta vle rantre ladan an dwe gen yon objektif lejitim oubyen legal.
- **Libète reyinyon** vle di ke moun gen dwa rasanble pasifikman san lòt moun pa fòse yo. Reyinyon yo ka pran fòm rasanbleman, miting politik ak gwo manifestasyon. Libète reyinyon an enpòtan pou demokrasi paske l pèmèt moun rankontre moun pasifikman.

- **Droit pou tout moun egalego** – moun dwe benefisye: a) egalite opòtinite, egalite devan lalwa, egalego nan tretman sou zafè kay, ledikasyon, lasante, ak travay, egaego nan jan yo rekonèt kilti yo, egalego nan chans pou yo devlope.

Pati politik yo

Pati politik yo se gwoupman sitwayen ki òganize yo toutotou yon ideyoloji oubyen yon platfòm politik pou yo jwenn moso pouvwa o nivo lokal tankou azèk ak kazèk yo, onivo nasyonal tankou palman an oubyen prezidan. Yon fwa l rive sou pouvwa a, pati politik la kapab enfliyanse politik la pi byen pou satisfè bezwen manm ak senpatizan l yo.

Fonksyon yon pati politik

Nan yon sosyete demokratik, pati politik yo ranpli fonksyon fondamantal, tankou:

1. **Fè fòmasyon sitwayen yo** sou valè ak prensip demokratik yo, nan respè dwa moun, nan pratike tolerans ak konpwomi, tankou aksepte gen dozado san konsidere lòt pati a kòm yon lenmi pou detwi oubyen disparèt.
2. **Mobilize opinion piblik la** pou bay patisipasyon jarèt epi fè diskisyon sou divès koze ak pwojè piblik pi pou fèt. Mobilizasyon sa a pèmèt sitwayen yo esprime enterè yo epi patisipe nan politik ki enterese yo a.
3. **Prezantasyon enterè ki konkrè epi reyèl.** Pati yo pwopoze pwojè sosyete ki nan enterè yon sikonskripsyon lokal oubyen tout yon nasyon.

Pati politik nan yon sosyete demokratik jwe yon wol fondamantal kòm **entèmedyè ant sosyete a ak leta**, paske san yo menm kòm entèmedyè, anpil aktivite politik ak piblik p ap ka reyalize. Sa ki kontinye prensipal mwayen pou fè opinion pase, defann epi reprezante enterè moun tankou gwoup nan sosyete a.

Wòl pati politik yo nan eleksyon

- Pati politik yo voye kandida nan eleksyon;
- Òganize kanpay elektoral;
- Òganize epi fòme komisyon obsèvatè pou eleksyon epi
- Fè fòmasyon pèp la sou dewoulman eleksyon

Demokrasi andedan yon pati politik

Si se pati politik yo ki responsab fè demokrasi vanse nan yon peyi, yo dwe kòmanse lakay yo menm, sa vle di, dwe gen demokrasi nan fonksyonman prive yo. Yon pati demokratik dwe:

- pèmèt manm li yo di sa yo panse libelibè;
- ankouraje fanm ak jenn moun vin manm pati a;
- ankouraje patisipasyon tout manm li
- pwouve li gen tolerans devan lide ki pa sanble
- respekte règ ak fason pou yo pran desizyon
- veye sou responsablite lidè yo anvè manm ak patizan l yo

Relasyon ak popilasyon an: Rapwochman yon pati politik ak popilasyon an se yon aspè fondamantal pou bon fonksyonman pati politik yo, antan y ap pataje, konprann, pran pwoblèm, bezwen rev sitwayen yo ak popilasyon an anjeneral. Se pa sèlman di pèp la sa l anvi tandè, men fòk pati a egzekite pwomès li te fè popilasyon an tou. Pou sa fèt, **li enpòtan ke lide ak opinion yo esprime yo pa egzajere pou moun ka fè yo konfyans** epi pou yo pa fè moun espere bagay enposib ke pati a p ap ka reyalize lè l rive sou pouvwa a. Bay demokrasi a jarèt mande yon gwo responsablite sivik bò kote pati politik yo.